

IL A ACCEPTÉ L'INVITATION
DE SON HOMOLOGUE DU TCHAD

**Le président
Tebboune
attendu
à N'Djamena**

P 2



NOMADISME POLITIQUE DES ÉLUS

La Cour constitutionnelle recadre la loi sur les partis

Une « brèche » dans la loi organique relative aux partis politiques a été colmatée par une décision de la Cour constitutionnelle qui a été saisie par le président de la République pour contrôler la conformité de cette loi.

LIRE EN PAGE 3

UNE DIZAINE DE PAYS À L'ASSAUT DU SALON DES SERVICES ET PRODUITS ALGÉRIENS

Tindouf, un hub africain pour l'export

Le salon d'exportation de Tindouf, qui se poursuit jusqu'au 27 avril courant, a suscité un intérêt croissant chez les opérateurs économiques algériens dans le cadre de la stratégie visant à faire du marché africain une destination privilégiée pour le « made in Algeria ».

LIRE EN PAGE 4



Ph: DR

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE À TUNIS

**Kais Saïed
visite le stand
algérien**

P 2

LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN CHRISTOPHER LANDAU ATTENDU À ALGER

**La sécurité,
la lutte
antiterroriste
et l'économie
au menu**

P 24

URBANISME

**Un nouveau
projet de loi
en cours de
préparation**

P 3

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSACKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 16H00

**Hanane, au-
dessus du lot**

P 21

LES COURSES EN DIRECT

L'ÉDITO

Ce qui devait arriver arriva au Mali. Nos voisins du sud-ouest, avec lesquels nous partageons une frontière terrestre de près de 1 400 kilomètres, basculent subitement dans la violence armée. Les Maliens se sont réveillés hier matin sur le retentissement des explosions et des tirs nourris dans plusieurs villes du pays. Des informations concordantes ont rapporté que les rebelles touaregs maliens affiliés au FNA (Front de libération de l'Azawad) ont lancé des attaques simultanées contre plusieurs positions des FAMA (Forces armées maliennes). Ces opérations armées ont été signalées notamment à Bamako, Kidal, Sévaré et à Gao. Les mêmes informations, qu'il serait difficile de confirmer à ce stade, avancent l'implication du Jnim (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) dirigé par Iyad Ag Ghaly dans ces opérations. Courant de cette journée, un porte-parole du FNA a déclaré que les forces du Front avaient réalisé des « avancées sur le terrain » dans le nord du Mali. Selon le même responsable, la ville de Kidal est tombée aux mains du Front. Bien que les attaques armées

Mali : retour à la case départ

contre les positions militaires ne soient pas un fait nouveau au Mali. Surtout depuis la prise du pouvoir par les putschistes de Bamako. Fait à souligner en gras, ces offensives militaires d'envergure interviennent au moment où la junte malienne dirigée par Assimi Goïta, produit de coups d'État perpétrés entre 2020 et 2021, continue à entretenir le statu quo en se maintenant au pouvoir contre la volonté populaire. Au lieu d'honorer son serment prêté devant le peuple, notamment celui de remettre le pouvoir aux civils, Goïta verse dans des manœuvres dilatoires. Pire, lorsque la junte militaire décide de dénoncer l'accord d'Alger en parallèle à la conclusion d'al-

liances douteuses avec des pays qui sont connus pour leur rôle actif dans la déstabilisation de toute la région sahélo-saharienne. Au lieu de prôner une politique d'apaisement, un message de paix pour réconcilier toutes les parties et toutes les sensibilités sociales et politiques du pays en conflit, la junte malienne a choisi la voie du pire. Il faut rappeler que le pays a sombré dans une violence armée à l'origine d'une instabilité politique et institutionnelle chronique depuis 2012. Après des mois de violences entre les belligérants, notamment les groupes armés aux prises avec le gouvernement de Bamako, sur fond d'une ingérence militaire de puissances étrangères, un terrain d'entente a fini par être trouvé chez le voisin du nord à travers la conclusion du fameux accord d'Alger pour la paix et la réconciliation au Mali. Dommage, tous les efforts laborieux d'Alger ont été effacés d'un trait par une junte qui cherche à se maintenir au pouvoir quitte à compromettre l'avenir du peuple malien. Quitte à aller à rebours des intérêts stratégiques du pays. Des observateurs estiment d'ores et déjà que cette offensive militaire des groupes armés augure d'une chute de la junte de Bamako.

Farid Guellil

IL A ACCEPTÉ L'INVITATION DE SON HOMOLOGUE DU TCHAD

Le président Tebboune attendu à N'Djamena

Le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a quitté Alger vendredi après une visite officielle de trois jours, saluant « l'accueil chaleureux et l'hospitalité » de l'Algérie.



Il a invité le président, Abdelmadjid Tebboune, à effectuer une visite officielle au Tchad. Invitation que le chef de l'État « a acceptée » et dont la date sera fixée par voie diplomatique, a fait savoir un communiqué conjoint sanctionnant la visite. Cette séquence diplomatique, marquée par la signature de 28 accords et mémorandums d'entente lors de la 4e Commission mixte, ouvre la voie à un nouvel élan dans les relations bilatérales. Les deux présidents ont affiché leur « entière satisfaction » quant à la qualité des liens algéro-tchadiens et leur volonté d'insuffler une dynamique à la hauteur des relations de fraternité et de solidarité qui unissent les deux pays depuis 1975. Ils ont indiqué que ce partenariat « repose sur des bases solides et durables », notamment, cite-t-on, « la proximité géographique, les liens historiques et humains, ainsi que la convergence de vues sur les principaux enjeux du continent africain ». Les présidents des deux pays se sont félicités « de la dynamique positive enregistrée depuis la visite effectuée par le président tchadien en Algérie en septembre 2025 », et sont convenus d'appuyer cet élan à travers « le renforcement du cadre institutionnel, des mécanismes de suivi et de l'évaluation des activités conjointes ».

RENFORCER LA COORDINATION ENTRE LES INSTITUTIONS COMPÉTENTES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Concernant la coopération sécuritaire et la stabilité, les deux présidents ont échangé les points de vue sur les questions sécuritaires d'intérêt commun, en mettant particulièrement l'accent sur les défis

auxquels sont confrontés leurs espaces régionaux respectifs. Ils ont réaffirmé « leur attachement à la promotion de la paix, de la stabilité et du développement durable, ainsi que leur détermination à consolider leur coopération en matière de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, et les différentes formes de la criminalité transfrontalière ». Dans ce contexte, les deux présidents ont insisté sur l'importance de renforcer la coordination entre leurs institutions compétentes, notamment dans les domaines de la sécurisation des frontières, de l'échange d'informations et du renforcement des capacités. Ils ont réitéré leur attachement aux principes de souveraineté des États, d'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Par ailleurs, les deux présidents ont exprimé leur solidarité face aux défis humanitaires auxquels sont confrontés certains pays de la région, saluant les efforts déployés par le Tchad pour la prise en charge des populations affectées par les crises.

L'ACTIVATION DU CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-TCHADIEN SALUÉE

S'agissant du partenariat économique, énergétique et industriel, les deux présidents se sont félicités des progrès réalisés dans le domaine de la coopération économique, soulignant la nécessité de traduire les engagements en projets concrets à fort impact. Ils sont convenus de renforcer le partenariat bilatéral, notamment

dans les secteurs de l'énergie, des mines, des énergies renouvelables et des transports, en mettant l'accent sur le transfert d'expertises, le développement des compétences et la valorisation des ressources naturelles. Ils ont prôné l'établissement de partenariats structurants entre les entreprises des deux pays, notamment dans les domaines de l'énergie, des matériaux de construction et des infrastructures. Les deux parties se sont félicitées de l'activation du Conseil d'affaires algéro-tchadien, visant à promouvoir les échanges commerciaux, à faciliter les investissements et à encourager les contacts directs entre les opérateurs économiques. Elles ont aussi salué l'initiative d'organiser un forum économique en tant qu'outil de promotion des échanges et de diversification de l'économie.

Dans le domaine des infrastructures, les deux présidents ont salué les progrès réalisés dans le transport aérien, notamment à travers l'ouverture de la ligne Alger-N'Djamena, et encouragé l'exploration de nouvelles opportunités visant à renforcer la communication entre les deux pays. Ils ont réaffirmé l'importance des projets d'infrastructures structurants, notamment les axes de la Route Transsaharienne, en tant que levier essentiel de désenclavement, de développement économique et d'intégration régionale. Ils ont également relevé l'importance du développement des infrastructures numériques, y compris les réseaux de fibre optique,

pour soutenir la transformation digitale et l'économie de la connaissance. S'agissant de la coopération dans les domaines de la formation, de la santé et de la culture, les deux présidents ont réitéré leur engagement à renforcer la coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la formation professionnelle et du développement des ressources humaines. Ils ont également salué les efforts consentis en matière de formation et exprimé leur souhait d'élargir ces programmes à de nouveaux domaines prioritaires. Ils sont, en outre, convenus de renforcer la coopération dans le secteur de la santé, notamment à travers la formation spécialisée et l'échange d'expertises. Dans les domaines culturel et médiatique, les deux présidents ont encouragé les initiatives visant à rapprocher les deux peuples et à promouvoir leur patrimoine respectif.

LES APPROCHES BASÉES SUR LE DIALOGUE ET LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL PRIVILÉGIÉES

Evoquant les questions d'intérêt commun, les deux présidents ont échangé leurs points de vue sur certaines questions régionales et internationales, tout en privilégiant les approches basées sur le dialogue et le respect du droit international.

Ils ont réaffirmé leur attachement aux principes de la Charte des Nati souligné l'importance de l'action multilatérale pour faire face aux défis actuels, réitérant leur soutien mutuel aux candidatures de leurs pays au sein des organisations régionales et internationales.

Par ailleurs, les deux présidents se sont félicités des résultats de cette visite officielle, étant un pas important dans le renforcement du partenariat bilatéral. Ils sont également convenus de mener des consultations régulières au plus haut niveau et de mettre en place des mécanismes de suivi pour assurer la mise en œuvre des engagements pris.

Ania N.

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE À TUNIS

Le Président tunisien Kais Saïed visite le stand algérien

Le président de la République tunisienne, Kais Saïed, a visité hier le stand algérien à la foire internationale du Livre de Tunis (FILT 2026) qui se tient depuis le 23 avril jusqu'au 3 mai prochain. Le Président tunisien a examiné les principales publications algériennes et s'est arrêté sur les œuvres de personnalités intellectuelles et historiques. Le stand algérien, qui s'étend sur une superficie de 60 m², rassemble 39 maisons d'édition et présente 625 titres couvrant la littérature, l'histoire et la pensée. Le stand propose également un programme culturel diversifié comprenant des conférences et des soirées littéraires.

A. N.

HYDRAULIQUE

Bouzegza appelle à accélérer les travaux du transfert d'eau potable à El Tarf

Le ministre de l'Hydraulique, LouÛs Bouzegza, a appelé, lors d'une visite de terrain effectuée hier dans la région d'El Houchia, à accélérer le rythme des travaux de la conduite principale de transfert en aval, réalisée à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Koudiet Eddraouch, en vue de livrer le projet et de le mettre en service dans les plus brefs délais, notamment à l'approche de la saison estivale, afin d'améliorer l'approvisionnement des citoyens en eau potable. Au cours de cette visite, le ministre, accompagné des walis des wilayas d'Annaba et d'El Tarf, a suivi une présentation détaillée sur l'état d'avancement de ce projet, considéré comme l'un des grands projets stratégiques et vitaux du secteur. À cette occasion, il a insisté sur l'importance de la numérisation et de l'amélioration des performances, afin d'assurer une prise en charge rapide et efficace des préoccupations des citoyens dans le domaine de l'alimentation en eau potable. Il est à rappeler que ce projet permettra d'alimenter en eau potable quatre wilayas, à savoir El Tarf, Annaba, Guelma et Skikda.

L.Z.

ALGÉRIE-TCHAD

Un nouveau cap franchi vers un partenariat global

À l'occasion de la visite en Algérie du président tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno, marquée par la signature d'environ 30 accords et mémorandums d'entente, l'analyste en stratégie internationale et professeur de géopolitique, Karim Belgacem a indiqué que les relations entre les deux pays ont franchi une nouvelle étape, soulignant que les deux chefs d'État traduisent désormais leurs engagements en actes concrets. M. Belgacem, a estimé que « c'est

un grand avancement dans les relations entre l'Algérie et le Tchad, car les deux pays passent des paroles aux actes ». Pour l'analyste en stratégie internationale, « l'Afrique sera le continent du 21e siècle et ce n'est un secret pour personne ». Dans cette configuration, l'Algérie, qui se veut la porte de l'Afrique, est présente et accompagne ce mouvement inéluctable « qu'on ne pourra pas stopper » a-t-il indiqué, lors de son passage à l'émission « L'invité du jour » de

la Chaîne 3 de la Radio algérienne. « Pour l'Algérie, il était nécessaire, non seulement de sécuriser son voisinage, mais d'accompagner le développement économique de ces pays, principalement le Tchad », a-t-il indiqué. Ajoutant qu'« au-delà du Tchad, c'est toute la zone du Sud de l'Afrique qui est mise en évidence à travers l'ensemble des accords et mémorandums d'entente signés mercredi, et ce, dans le but de construire un partenariat stratégique intégré et

de bâtir un modèle africain réussi de coopération interafricaine ». Outre le volet économique de la coopération entre les deux pays dans tous ces secteurs, M. Belgacem a également mis en exergue « l'aspect sécurité ». Selon lui, « l'Algérie a tout intérêt à accompagner le Tchad dans le domaine sécuritaire aussi, étant donné que le Sahel est une zone de fortes tensions et le terrorisme se nourrit des instabilités politiques et économiques ». « Le Tchad voit l'Algérie comme un

partenaire fiable, car non interventionniste. Ainsi, l'Algérie va apporter son expertise énergétique, sa formation et son soutien économique à ce pays, enclavé avec peu d'infrastructures, mais avec un fort potentiel dans les domaines du pétrole, de l'agriculture et de la jeunesse. « Il existe donc un besoin important de développement pour éviter le terrorisme, la pauvreté et les flux migratoires », a expliqué l'invité de la Chaîne 3.

L. Zeggane

NOMADISME POLITIQUE DES ÉLUS

La Cour Constitutionnelle recadre la loi sur les partis

Une « brèche » dans la loi organique relative aux partis politiques a été colmatée par une décision de la Cour Constitutionnelle qui a été saisie par le président de la République pour contrôler la conformité de cette loi.

Il s'agit de l'article 24 de la loi organique sur les partis politiques qui dispose que : « Le membre élu à l'Assemblée populaire nationale, au Conseil de la nation et aux Conseils locaux qui aura volontairement changé l'appartenance partisane sous laquelle il a été élu, est déchu de plein droit de son mandat électif et radié définitivement du parti. » La Cour constitutionnelle rappelle que l'article 120 (alinéas 1er et 3) de la Constitution prévoit que : « Est déchu, de plein droit, de son mandat électif l'élu de l'Assemblée populaire nationale ou du Conseil de la nation, affilié à un parti politique, qui aura volontairement changé l'appartenance sous l'égide de laquelle il a été élu ; Le député qui aura démissionné de son parti ou en aura été exclu conserve son mandat en qualité de député non affilié. » Pour la Cour constitutionnelle, « attendu que le législateur organique a étendu, dans l'article susvisé, les cas de déchéance du mandat de l'élu



PH: DR

qui change volontairement d'appartenance partisane aux élus des assemblées locales, ce qui constitue un ajout non conforme à la Constitution, d'une part, et qu'il a omis, d'autre part, de se référer à l'article 120, alinéa 1er, susmentionné. Il en résulte que l'article 24 de la loi organique, objet de la saisine, est partiellement conforme à la Constitution ». Ainsi, dans sa décision, la Cour a supprimé, de l'article 24, la partie relative à la déchéance du mandat des élus locaux en cas de changement d'appartenance partisane, tout en maintenant cette condition pour les députés et les membres du Conseil de la nation. Cette décision devrait modifier le rythme des candidatures et des élections prévues au début du mois de juillet, en accordant aux élus locaux la

liberté de quitter les partis sous lesquels ils ont été élus pour en rejoindre d'autres, alors que la loi assimilait auparavant cela à une forme de nomadisme politique interdite. D'autre part, la Cour Constitutionnelle relève que « l'alinéa 4 du préambule de la Constitution prévoit que « Le 1er novembre 1954 ainsi que sa proclamation fondatrice auront été les clés de son destin. Aboutissement d'une longue résistance aux agressions menées contre sa culture, ses valeurs et les composantes fondamentales de son identité que sont l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité, ... » alors que « l'article 5 (alinéa 1er, tiret 2) de la loi organique, objet du contrôle, dispose que « Le parti politique est tenu de respecter....., notamment : — l'histoire de la Nation et les valeurs de la Révo-

lution du 1er novembre 1954 » et « l'article 11 (alinéa 1er, tiret 2) de la présente loi organique prévoit que « Le parti politique œuvre à ... », notamment les valeurs de la Révolution du 1er novembre 1954 ». Pour la Cour Constitutionnelle, « la proclamation du 1er novembre 1954 comporte un ensemble de valeurs et de principes sur lesquels et pour lesquels a été fondée la Révolution visant, notamment à établir un Etat démocratique, social et souverain dans le cadre des principes islamiques ; tous étant des principes qui constituent, non seulement, une référence interprétative des articles de la Constitution, mais également une référence constitutionnelle élargie. Par conséquent, cet alinéa du préambule constitue un fondement constitutionnel pour la présente loi organique, objet de la saisine, et sa non insertion parmi les visas constitue une omission qu'il y a lieu de corriger ». La Cour Constitutionnelle a demandé la correction d'autres articles pour non référence du préambule de la Constitution et à des articles de la Constitution parmi les visas de la loi organique. La Cour Constitutionnelle cite également des cas de non référence aux Chartes et Pactes internationaux ratifiés. La Cour Constitutionnelle ajoute la référence aux exigences légales aux visas de la loi organique sur les partis politiques.

M'hamed Rebah

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI SUR LES PARTIS

Un texte pour réguler le champ politique national

Le dernier numéro du Journal Officiel n°30 a publié la loi organique n°26-08 relative aux partis politiques, qui vise à définir les conditions et les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des partis politiques en Algérie. Cette loi stipule que les partis politiques sont créés pour une durée indéterminée et jouissent de la personnalité morale et de l'autonomie financière. La loi souligne que les partis politiques agréés exercent leurs activités en toute liberté, dans le respect des dispositions constitutionnelles, du caractère démocratique et républicain de l'Etat, ainsi que des lois et règlements en vigueur. Les partis politiques sont tenus de respecter les

constantes de la nation, notamment les valeurs et les composantes de l'identité nationale, l'histoire de la nation, les valeurs de la Révolution du 1er novembre 1954 et son caractère fondateur, l'indépendance et la souveraineté nationale, l'unité nationale, la sécurité territoriale et les intérêts supérieurs de l'Etat.

La loi interdit également aux partis politiques d'avoir des relations avec des intérêts ou des entités étrangères, d'utiliser des lieux de culte, des établissements d'enseignement et des institutions d'enseignement supérieur à des fins de propagande, et d'utiliser des langues étrangères dans leurs activités à l'intérieur du territoire national. Les

partis politiques sont également tenus de respecter les libertés individuelles et collectives, les droits de l'homme, la pluralité politique, la démocratie et l'alternance pacifique du pouvoir. La loi prévoit également des dispositions relatives à l'adhésion aux partis politiques, qui est ouverte à tout citoyen algérien jouissant de ses droits civiques et politiques. Les membres des institutions de l'Etat, les agents de l'Etat et les membres des forces armées et de sécurité sont tenus de respecter certaines conditions pour adhérer à un parti politique. La loi vise à promouvoir la démocratie et la transparence dans la vie politique algérienne.

Ania N.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET 2026

Jil Jadid mobilise la diaspora

À l'approche des élections législatives du 2 juillet 2026, Jil Jadid Monde a lancé un appel clair à la communauté algérienne établie à l'étranger de participer et peser dans le choix national. « La vraie question est simple : ce choix se fera-t-il sans la diaspora algérienne ? », s'est interrogé le parti dans un communiqué publié par son Bureau exécutif.

« L'ABANDON N'A JAMAIS ÉTÉ UNE SOLUTION »

Conscient du scepticisme qui traverse une partie de la communauté nationale à l'étranger, Jil Jadid reconnaît que « le doute existe, que la confiance est fragilisée » et que beaucoup se

demandent « à quoi bon ? ». Une interrogation jugée « légitime », mais à laquelle le parti répond avec fermeté : « l'abandon n'a jamais été une solution. Renoncer, c'est laisser d'autres décider à notre place. Pour Jil Jadid, la diaspora « a un rôle essentiel à jouer » dans l'avenir du pays, « par son attachement, par son énergie, par ses compétences ». Conformément à la décision du Conseil national de Jil Jadid de participer au scrutin, Jil Jadid Monde met en place une structure dédiée dont l'objectif est de permettre à ses militants et aux citoyens issus de la société civile de se porter candidats sur ses listes, de rejoindre la campagne, les comités de sou-

tenir et de contribuer à la dynamique électorale. Des responsables d'organisation et de pilotage des opérations électorales ont déjà été désignés pour structurer la mobilisation et recueillir les candidatures : Circonscriptions électorales en France : Île-de-France : Imad Bouloudene. Sud de la France : Heythem Gaba. Nord de la France : Yassine Mami. Circonscription électorale Europe - Amérique : Samir Cherifi. Circonscription Maghreb et monde arabe : Fatah Bendali.

DANS L'ATTENTE DE L'INSTALLATION DES COORDINATEURS DE L'ANIE DANS LES CONSULATS

Jil Jadid Monde indique, par

ailleurs, avoir déjà procédé au retrait des dossiers de candidature dans des circonscriptions électorales. Il dit rester « dans l'attente de l'installation officielle et effective des coordinateurs de l'ANIE auprès des différents consulats ».

Plusieurs points restent à clarifier selon le parti : le découpage électoral à l'étranger, certaines formalités administratives qui ne peuvent être effectuées que dans le lieu de résidence notamment l'extrait de rôle ainsi que les facilités que les consulats pourraient mettre en place pour permettre aux candidats de finaliser leurs dossiers dans les délais.

A. N.

URBANISME

Un nouveau projet de loi en cours de préparation

Le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi, a révélé que le nouveau projet de loi sur l'urbanisme est actuellement en cours de préparation. Ce texte vise à mettre en place des mécanismes pour traiter la situation actuelle des tissus urbains et à surmonter les obstacles rencontrés dans l'application de la loi 08-15 du 20 juillet 2008, qui définit les règles de conformité des constructions et de leur achèvement. Selon le ministre, la nouvelle loi permettra d'introduire une approche moderne et globale qui prendra en compte les différentes situations pouvant exister sur le terrain. Dans sa réponse à une question écrite d'un député, le ministre a souligné que 17 ans après la promulgation de la loi 08-15, des résultats positifs ont été enregistrés, notamment l'approbation de 543 121 dossiers sur un total de 1 193 794 déposés et la délivrance de 276 962 permis de construire. Cependant, l'application de cette loi a fait face à des obstacles qui ont empêché la mise en conformité de certaines constructions. Le ministre a rappelé que la loi 08-15 visait à promouvoir le cadre bâti en créant un mécanisme permettant de mettre en conformité les constructions réalisées ou en cours de réalisation avant la promulgation de la loi, avec les règles d'urbanisme et les normes de construction et de sécurité, et à mettre fin aux situations de non-achèvement des constructions en formulant des mesures dissuasives en matière de non-respect des délais de construction et des règles d'urbanisme.

A. N.

UNION NATIONALE DES ORDRES DES AVOCATS

Benfateh Abdelhafid élu président

Abdelhafid Ben Fateh a été élu président de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) lors d'une élection qui s'est tenue hier au siège de la Cour suprême à Alger. Benfateh a remporté l'élection au deuxième tour avec 10 voix contre 9 voix pour son adversaire, Abdallah Hamoud, le bâtonnier national de la wilaya de Blida. L'élection a vu la participation de 4 candidats : Mohamed Baghdadi, bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Alger, Abdallah Hamoud de la wilaya de Blida, Abdelhafid Ben Fateh de la wilaya d'Oum El-Bouaghi et Toufik Bergham de la wilaya d'Oran. Cette élection intervient après un an de vide à la tête de l'UNOA, suite à l'annulation des résultats des élections précédentes par le Conseil d'Etat. Elle représente une occasion de redynamiser la profession et de renforcer le rôle de l'Union dans la défense des intérêts des avocats algériens.

A. N.

COUR CONSTITUTIONNELLE

La dernière session de formation au profit des doctorants et étudiants en master lancée demain

La Cour constitutionnelle accueillera, à partir de demain, la troisième et dernière session de formation destinée aux doctorants et aux étudiants en master, spécialité droit constitutionnel, issus des universités du centre du pays. Cette session, organisée sur trois jours, du dimanche au mardi, par la Cour constitutionnelle en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, s'inscrit dans le cadre des sessions de formation régionales organisées à travers les différentes wilayas du pays.

L. Z.

UNE DIZAINE DE PAYS À L'ASSAUT DU SALON DES SERVICES ET PRODUITS ALGÉRIENS

Tindouf, un hub africain pour l'exportation

Le salon des services et produits algériens destinés à l'exportation inauguré vendredi à Tindouf et qui se poursuit jusqu'au 27 avril, a suscité, au regard des participants, un intérêt croissant des opérateurs économiques, notamment algériens dans le cadre de la stratégie nationale visant à faire de l'Afrique un espace privilégié pour les échanges interafricains commerciaux et les investissements.



L'événement se distingue également par la présence d'ambassadeurs de plusieurs pays africains, dont le Burkina Faso, le Niger, la Sierra Leone, la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie, ainsi que de représentants diplomatiques de la Guinée-Bissau, du Nigeria, du Sénégal et du Ghana. Le directeur des mécanismes de soutien aux exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdelatif El-Houari, a souligné que cet événement constitue un rendez-vous économique majeur qui illustre l'orientation de l'Algérie vers le renforcement des exportations hors hydrocarbures. Il ouvre également de nouvelles perspectives aux entreprises nationales souhaitant accéder

aux marchés africains, notamment ceux de l'Afrique de l'Ouest.

104 ENTREPRISES ET 45 ARTISANS POUR PORTER L'OFFRE EXPORTABLE

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture, présidée par le secrétaire général du ministère, Abdesslam Djahnit, le responsable a précisé que le salon réunit 104 entreprises algériennes activant dans les secteurs de la production et des services, en plus de 45 entreprises artisanales. L'objectif est de valoriser les capacités nationales et de promouvoir des produits algériens à fort potentiel d'exportation. Le salon accueille par ailleurs des entreprises publiques et privées opérant dans divers secteurs, notamment l'industrie agroalimentaire, les matériaux

de construction, les industries de transformation, les énergies renouvelables et les services logistiques. Les produits exposés répondent aux exigences des marchés internationaux et présentent des perspectives d'exportation prometteuses. Selon El-Houari, cette dynamique témoigne de la place grandissante du produit algérien sur les marchés internationaux, en particulier africains, ainsi que de la volonté politique et des mesures incitatives mises en place par l'État pour promouvoir et diversifier les exportations. La manifestation constitue également un espace d'échanges et de partenariats entre opérateurs algériens et africains, à travers l'organisation de rencontres B2B et d'ateliers spécialisés consacrés aux opportunités d'investissement et d'exportation,

ainsi qu'à la présentation des dispositifs d'accompagnement des exportateurs. Le responsable a ajouté que cet événement devrait insuffler une nouvelle dynamique à l'activité économique de la région et renforcer le rôle de Tindouf en tant que pôle commercial et logistique reliant l'Algérie à sa profondeur africaine, consolidant ainsi sa position de partenaire économique actif sur le continent. Les organisateurs ambitionnent de faire de ce salon un rendez-vous annuel et une plateforme permanente dédiée au renforcement des échanges commerciaux, tout en affirmant le rôle de l'Algérie en tant que porte d'entrée vers les marchés africains, au regard des atouts stratégiques dont dispose la wilaya de Tindouf.

Ania N.

UTILISÉES DANS LA CONSERVATION DES FRAISES

Les barquettes en plastique comporteraient des risques d'intoxication alimentaire

À l'approche des fortes chaleurs, une pratique de plus en plus répandue inquiète : la vente des fraises dans des barquettes en plastique hermétiquement fermées. Face à cette tendance, l'APOCE tire la sonnette d'alarme. Ces dernières semaines, de nombreux vendeurs proposent des fraises conditionnées dans des boîtes en plastique fermées, remplaçant les traditionnels plateaux ouverts. Si cette méthode peut sembler plus pratique, à première vue, elle présente en réalité des risques importants, notamment en période de chaleur. L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur met en garde contre les effets de ce conditionnement inadapté. En l'absence de ventilation, l'humidité se retrouve piégée à l'intérieur de la barquette, tandis que la température peut rapidement augmenter. Ce phénomène crée un environnement propice au développement de moisissures et à la prolifération de bactéries. Conséquence directe : une dégradation accélérée des fraises, mais surtout un risque accru pour la santé du consommateur, avec des cas potentiels d'intoxication alimentaire. Face à cette situation, l'organisation rappelle que la fraise est un fruit particulièrement

sensible, qui nécessite des conditions de conservation strictes. Une bonne aération et une température basse sont essentielles pour préserver sa fraîcheur et éviter toute contamination.

Les consommateurs doivent ainsi redoubler de vigilance au moment de l'achat. Les spécialistes conseillent les consommateurs d'éviter les fraises présentées dans des contenants hermétiquement fermés, surtout lorsque l'on expose ces dernières en plein soleil ou dans des environnements chauds. Les consommateurs doivent également vérifier attentivement l'état du fruit, en recherchant toute trace de moisissure ou de détérioration. Par ailleurs, après l'achat, les consommateurs doivent transporter rapidement les fraises vers un endroit réfrigéré, les laver soigneusement avant consommation et s'assurer de leur qualité sanitaire. De leur côté, les autorités appellent les commerçants à respecter rigoureusement les conditions d'exposition et de stockage de ce fruit délicat. L'objectif est double : garantir la sécurité des consommateurs et prévenir les risques liés à la consommation de produits alimentaires altérés. À l'heure où les températures grimpent, cette alerte rappelle l'importance de

bonnes pratiques, aussi bien du côté des vendeurs que des acheteurs, pour préserver la qualité des produits et protéger la santé publique.

L. Zeggane

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Six opérations lancées vers 5 pays étrangers à partir de Blida

Six opérations d'exportation de produits de fabrication locale vers cinq pays arabes et européens ont été lancées à partir de la wilaya de Blida. Dans le cadre de la dynamique croissante des exportations hors hydrocarbures, six cargaisons de produits fabriqués en Algérie destinés à l'exportation vers la France, l'Espagne, la Tunisie, la Mauritanie et la Chine, ont été lancées depuis l'esplanade du complexe sportif « Chahid Mustapha Tchaker », sous la supervision de la cheffe de cabinet du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Maya Oulad Kouider, en présence des autorités locales et de plusieurs opérateurs économiques. L'opération d'exportation a concerné huit camions appartenant à des entreprises économiques activant à Blida, Alger et Boumerdès, transportant divers produits fabriqués localement, notamment des produits alimentaires, ainsi que des fournitures médicales, des produits cosmétiques et de la laine traitée et destinée à l'exportation vers la Chine. Mme Oulad Kouider a expliqué, à l'occasion, que cette « opération économique, qui coïncide avec le lancement d'opérations similaires à partir d'autres wilayas, vise à accompagner et soutenir les exportateurs durant toutes les étapes du processus d'exportation, dans le but de faciliter l'accès du produit de fabrication local aux marchés internationaux et de renforcer sa présence ».

L.Z.

COMPAGNIE MARITIME ESPAGNOLE

Baleària renforce sa présence en Algérie

La compagnie maritime espagnole Baleària célèbre son dixième anniversaire en Algérie, pays dans lequel elle a consolidé sa présence grâce à l'ouverture progressive de six lignes avec l'Espagne et à une croissance du trafic qui lui a permis de transporter près de 900 000 passagers au cours de cette décennie, a indiqué un communiqué de la compagnie. Pour commémorer ces dix années d'activité, Baleària a organisé un événement institutionnel avec un dîner de gala à Alger, auquel ont participé le président de Baleària, Adolfo Utor, et le directeur général de la compagnie, Georges Bassoul, ainsi que des représentants du ministère algérien de l'Intérieur et des Transports, des institutions et autorités du pays, et des clients et partenaires de l'entreprise. Lors de cet événement, la compagnie a salué « la collaboration institutionnelle essentielle au développement des liaisons maritimes en remettant des plaques à diverses autorités ». Le directeur général de Baleària, Georges Bassoul, a déclaré que l'Algérie est devenue, au cours de la dernière décennie, un marché stratégique pour l'entreprise: « Nous avons développé notre modèle de transport de passagers et de marchandises en nous basant sur la fiabilité, la qualité du service, la flexibilité opérationnelle et l'adaptation aux besoins des clients ». Il a également ajouté que « l'objectif est de continuer à développer la connectivité dans les années à venir ». À noter que Baleària a commencé ses opérations en Algérie en 2016 avec la liaison Valence-Mostaganem. Depuis, la compagnie a progressivement étendu son réseau pour exploiter six lignes. En 2024, elle a lancé les lignes Valence-Alger et Valence-Oran, en plus d'effectuer des liaisons ponctuelles depuis Alicante, et en 2025, elle a renforcé sa présence avec de nouvelles liaisons de Barcelone vers Alger et Oran, rappelle-t-on. La compagnie a souligné que « l'évolution du trafic passagers reflète une évolution de croissance soutenue, exception faite de la période affectée par la pandémie ». En 2025, Baleària a atteint « son plus haut niveau historique dans le pays avec 165 000 passagers, grâce à l'ouverture de nouvelles lignes et au renforcement de l'offre commerciale ». Outre les quelques 900 000 passagers enregistrés au cours de cette première décennie, la compagnie a transporté 360 000 véhicules et, dans le domaine du transport de marchandises, environ 100 000 mètres linéaires.

POURPARLERS SUR LA FIN DU CONFLIT

Téhéran dément les allégations de Trump

Les pourparlers entre l'Iran et les États-Unis sont restés suspendus contrairement aux annonces lancées par le président américain Donald Trump qui a prétendu qu'ils allaient reprendre samedi.

L'agence de presse iranienne Tasnim a déclaré que les déclarations de la Maison Blanche concernant une prétendue demande de Téhéran de maintenir un dialogue direct avec les États-Unis sont « de purs mensonges et une distorsion des faits ». Selon l'agence, l'Iran n'a soumis aucune demande de dialogue à la partie américaine et a jusqu'à présent rejeté toutes les propositions de négociation en raison des « ambitions » et des exigences croissantes des États-Unis. L'agence Tasnim a noté que Washington a envoyé des demandes de négociations par l'intermédiaire du médiateur pakistanais depuis la fin du premier cycle de pourparlers et a indiqué qu'il n'y a pas de volonté iranienne de négocier dans les circonstances actuelles, « malgré le besoin urgent des Américains de négocier ». Les Américains cherchent « un moyen de sauver la face » pour s'extraire de la guerre, a déclaré ce 25 avril le porte-parole du ministère iranien de la Défense, cité par l'agence Isra. Le président de la commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère du Parlement iranien, Ebrahim Azizi, a confirmé que le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, s'était rendu à Islamabad pour discuter des relations bilatérales avec le Pakistan. Il a souligné que cette visite dans la capitale pakistanaise n'est pas liée



aux pourparlers avec les États-Unis. Abbas Araghchi est arrivé à Islamabad dans le cadre d'une tournée qui comprend également Mascate et Moscou.

L'agence Irna a confirmé que cette visite ne s'inscrit pas dans le cadre d'un processus de négociation avec Washington, mais répond plutôt à des consultations diplomatiques classiques axées sur l'évolution de la situation régionale, notamment la fin de la guerre. D'ailleurs, Irna a fait savoir, hier, que Abbas Araghchi a quitté Islamabad après avoir tenu des consultations avec de hauts responsables pakistanais sur les relations bilatérales et les développements régionaux. La décision de cessez-le-feu prise par les États-Unis est une pause tactique avant un éventuel retour à la confrontation, estime un responsable politique et sécuritaire iranien. La cessation des hostilités est due à des échecs dans la gestion du conflit, et non à une volonté diplomatique, a-t-il ajouté. Selon ce res-

ponsable, il existe d'énormes lacunes dans la capacité de prise de décision entre Washington et Tel Aviv, dans un contexte d'incertitude opérationnelle. L'Iran a décelé une « fracture importante » au sein de l'axe américano-israélien, avec des contradictions entre les objectifs déclarés et les capacités d'exécution réelles.

En outre, aux États-Unis, l'agression américano-sioniste contre l'Iran a fait grimper les prix du pétrole, alimenté l'inflation et menacé de ralentir la croissance économique américaine, selon CBS News, citant un rapport qui précise que les prévisions indiquent que ses effets se feront sentir pendant longtemps, selon un rapport publié par CBS News. Les experts économiques prévoient que l'inflation aux États-Unis continuera d'augmenter dans les prochains mois et restera à des niveaux élevés tout au long de 2026, principalement en raison de la hausse des coûts de l'énergie. Le rapport met en garde contre le

risque que la hausse des prix de l'énergie n'incite les consommateurs à réduire leurs dépenses, ce qui affecterait la croissance économique dans un pays où la consommation est un moteur essentiel. Par contre, l'Iran présente un front uni, appuyé sur la mobilisation populaire permanente, et a démantelé les récits de division interne par une riposte coordonnée que Téhéran qualifie de « missiles politiques » contre l'administration américaine.

La stratégie d'unité répond directement aux affirmations de Donald Trump, qui a récemment déclaré que le temps jouait en faveur de Washington tandis que le gouvernement iranien était confronté à de profondes divisions.

Dans le même sens, le ministère de Renseignement iranien a annoncé l'arrestation d'un espion clé du Mossad à Téhéran, dans l'ouest de l'Iran, et 16 autres personnes dans d'autres provinces.

M'hamed Rebah

AUSSITÔT ANNONCÉE La trêve sur le front libanais violée par l'armée sioniste

Al Liban, le ministère de la Santé a annoncé la mort de 6 personnes dans de nouvelles frappes de l'armée de l'occupation sioniste effectuées en dépit de la trêve annoncée à partir de la Maison Blanche et par le président américain, Donald Trump. Lequel semble reprendre le bâton de son allié le PM de l'entité sioniste, qui même depuis l'annonce du cessez-le-feu à Ghaza, ses soldats sionistes n'ont cessé de continuer de commettre des crimes contre les Palestiniens ghasaouis. Face aux attaques de l'entité sioniste, l'armée de résistance libanaise riposte. Au sud du liban, 4 martyrs ont été enregistrés lors d'une frappe aérienne israélienne sur la ville de Yahmar al-Shaqif. Des bombardements d'artillerie israéliens ont également visé les villes de Qantara et Qusayr, dans le district de Marjeyoun, au sud du Liban. L'armée d'occupation israélienne a également mené un important bombardement dans la ville de Khiam, au sud du Liban. Par ailleurs, le ministère de la Santé libanais a annoncé la mort de deux personnes (tombees en martyrs) vendredi dans une frappe sioniste sur le sud du Liban, en violation du cessez-le-feu en vigueur dans le pays. Le ministère a déclaré dans un communiqué: « Le raid (sioniste) mené ce matin à l'aube sur la ville de Toulene, dans le district de Marjeyoun, a fait deux martyrs ». Quelques heures plus tôt, trois personnes étaient tombées en martyrs lors d'un raid de l'armée sioniste sur la ville de Shoukine, toujours dans le sud du Liban.

Ania N.

TERRITOIRES OCCUPÉS

Un observatoire sahraoui condamne les mauvais traitements infligés aux enfants sahraouis

L'Observatoire sahraoui pour les enfants et les femmes à El Ayoun occupe a fermement condamné les tentatives de l'occupation marocaine d'effacer l'identité nationale et culturelle des enfants sahraouis dans les zones occupées du Sahara occidental, dans le but de légitimer son occupation illégale. Dans un communiqué repris par l'agence sahraouie de presse (SPS), l'Observatoire sahraoui a dénoncé le traitement des enfants sahraouis participant à des « camps d'été » dans les territoires occupés, « où ces espaces ont été transformés en outils de reproduction de l'exclusion et d'effacement de l'identité culturelle sahraouie ». Ces pratiques, ajoute le communiqué, « s'inscrivent dans une série de violations contre les enfants sahraouis, en violation flagrante des conventions internationales pertinentes, dont la Convention relative aux droits de l'enfant et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ». Le communiqué souligne que « l'expérience de ces enfants sahraouis dans ces camps s'est transformée en une

épreuve douloureuse marquée par l'exclusion, la négligence et les mauvais traitements ». Tout en condamnant fermement ces violations, qui constituent une violation flagrante de la Convention relative aux droits de l'enfant et d'autres traités internationaux garantissant le droit des enfants à la protection et aux soins sans discrimination, l'Observatoire a noté

que ces pratiques dépassent le cadre éducatif et atteignent des niveaux dangereux d'endoctrinement politique. Cela comprend l'imposition de « contenus idéologiques » et la diffusion de messages ciblés visant à effacer l'identité nationale et culturelle des enfants sahraouis, dans le but d'imposer le fait accompli. Selon des témoignages concordants

documentés par l'Observatoire, les enfants ont été soumis à des traitements dégradants, notamment « l'exclusion délibérée, la négligence physique et psychologique, le mépris total de leurs besoins, ainsi qu'un comportement raciste évident dans leur traitement et leur communication, reflétant une mentalité coloniale profondément enracinée

dans les relations avec le peuple sahraoui ». L'Observatoire a réaffirmé son engagement total à continuer de surveiller et de documenter toutes les formes de violations contre les enfants et les femmes sahraouis, et à les dénoncer devant les organismes et mécanismes internationaux des droits humains.

R. I./SPS

PROJET D'HYDROGÈNE VERT AU SAHARA OCCIDENTAL

Une continuation du colonialisme dans les territoires occupés

L'activiste et membre de l'Association de la Communauté sahraouie en Allemagne, Amma Lahbib, a estimé que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental par des projets de production d'hydrogène vert représente « une continuation du colonialisme et du blanchiment de l'image verte par la machine répressive marocaine dans la dernière colonie d'Afrique ». Dans un entretien avec le journal allemand "Die Tageszeitung" (Taz), la militante sahraouie a expliqué que "le pillage et l'exploitation effrénés des ressources naturelles sahraouies par l'occupation marocaine et ses partenaires du Nord sont des activités illégales sur un territoire occupé par une puissance occupante irresponsable et sans le consentement du peuple sahraoui". "Ces projets d'hydrogène vert, bien qu'ils soient commercialisés comme des solutions environnementales, sont mis en œuvre dans les territoires occupés, les transformant en hydrogène taché de sang au lieu d'hydrogène vert", a-t-elle souligné.

"ces soi-disant projets verts sont mis en œuvre au détriment des droits de l'homme, sous une occupation militaire marocaine qui dure depuis plus de 50 ans, accompagnée de crimes de guerre et continue d'être caractérisée par de graves violations des droits de l'homme à ce jour" a ajouté l'activiste sahraouie. "Les Sahraouis subissent une violence systématique et sont contraints d'abandonner leurs maisons et leurs terres, qui sont démolies pour faire place à des parcs éoliens, des usines de production d'hydrogène vert et des infrastructures touristiques. Ces activités se déroulent au milieu d'une répression sévère contre les activistes des droits de l'homme, qui sont confrontés à la censure, alors que des journalistes courageux font face à la violence et à la persécution, notamment de nombreux cas d'enlèvements et de viols.

R. I./SPS

L'ITALIE FAVORABLE À L'ARRÊT DES IMPORTATIONS ISSUES DES COLONIES SIONISTES EN PALESTINE

La politique de colonisation en Cisjordanie dénoncée

Le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a annoncé que son pays soutenait l'imposition de restrictions sur l'importation de produits issus des colonies sionistes en Cisjordanie occupée, réclamée par la Palestine.



Antonio Tajani, ministre italien des Affaires étrangères

S' exprimant lors d'une séance au Sénat italien, il a déclaré que « la situation en Cisjordanie occupée ne va pas dans la bonne direction et doit changer », soulignant que « la politique de colonisation ainsi que la violence des colons extrémistes doivent cesser » rapportent des médias locaux et étrangers. Il a ajouté : « Je souhaite informer

cette assemblée que, en coopération avec certains partenaires européens, nous examinons favorablement la possibilité d'imposer des restrictions sur les importations de biens produits en Cisjordanie occupée, une mesure visant les sources de financement des réseaux de colons extrémistes ». À rappeler que plusieurs pays de l'Union européenne envisagent de sus-

pendre l'accord d'association avec l'entité sioniste, en raison de sa politique arbitraire à l'encontre des Palestiniens.

AL SISSI RÉAFFIRME LE REJET ABSOLU DE TOUT DÉPLACEMENT DES PALESTINIENS

Lors de son discours prononcé à l'occasion du 44e anniversaire de la libération du

Sinaï, le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi a déclaré que l'avenir du Moyen-Orient doit se construire sur la coopération, la construction et la paix, et non sur le conflit et la destruction. Al Sissi a défendu le respect de la souveraineté des États et a mis en garde contre toute tentative de les fragmenter ou d'attiser les tensions internes. Le président égyptien a insisté sur le fait que « les solutions politiques et la négociation sont le seul moyen d'éviter de nouvelles crises ». Il a également averti que la région traversait une phase délicate et a mis en garde contre toute tentative de redessiner sa carte sous de « prétextes idéologiques extrémistes ». El-Sissi a réitéré le rejet absolu par l'Égypte de tout déplacement de Palestiniens et a souligné l'importance de poursuivre la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu à Gaza. Il considère comme prioritaire de garantir un accès sans restriction à l'aide humanitaire et d'entamer la reconstruction, en plus d'exiger la fin des attaques en Cisjordanie.

Ania N.

LE MAE RUSSE, SERGUEÏ LAVROV :

« Ignorer l'État palestinien, c'est fabriquer une bombe à retardement »

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, met en garde contre la violation des résolutions de l'ONU sur la Palestine soulignant que le recours à la force ne fera qu'« étouffer le problème » temporairement. « Il explosera finalement », a-t-il prévenu sur la télévision publique russe.

Selon Lavrov, tenter d'enterrer la création d'un État palestinien par des méthodes militaires, comme à Gaza et en Cisjordanie occupée, est illusoire. « Cela peut réussir un temps, mais le problème ne disparaîtra pas. Ce sera une bombe à retardement », a-t-il insisté. Il souligne que l'injustice envers les Palestiniens est « particulièrement ressentie

dans le monde arabe » et que l'absence de solution juste alimente l'instabilité de toute la région. Ces déclarations interviennent alors que l'escalade militaire de l'occupant sioniste se poursuit à Gaza et en Cisjordanie occupée, sans perspective politique claire sur « l'après-guerre ».

La Russie se présente comme l'un des principaux défenseurs de la solution à deux États dans les instances internationales. Moscou appelle à une conférence internationale de paix pour un État palestinien indépendant et dénonce « l'hypocrisie occidentale » : un soutien théorique aux deux États, mais un silence face aux violations sionistes sur le terrain.

CHARGE CONTRE WASHINGTON : « LE DROIT INTERNATIONAL N'EXISTE PLUS »

Élargissant sa critique, Lavrov accuse Washington de ramener le monde à une époque « où le droit international n'existe plus », que ce soit en Amérique latine ou au Moyen-Orient.

« Washington ne se soucie que de ses propres intérêts et est prête à les défendre par tous les moyens : coups d'État, enlèvements ou assassinats des dirigeants des pays possédant des ressources naturelles », a-t-il affirmé, ajoutant que les États-Unis ont « officiellement affirmé que personne ne peut leur dicter sa volonté ».

A. N.

CRÉATION D'UNE ÉCOLE JUIVE À EL QODS

L'OCI tire la sonnette d'alarme

Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a fermement condamné la décision de l'occupant sioniste d'approuver la création d'une école juive dans le quartier de Sheikh Jarrah, dans la ville occupée d'El Qods, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de judaïsation visant à modifier le caractère démographique, géographique, culturel et historique de la ville, à effacer son identité arabe et à déclencher un conflit religieux dont les conséquences dangereuses pour la région et le monde sont imprévisibles. L'OCI a également mis en garde contre la gravité de la poursuite des politiques d'occupation fondées sur la colonisation, le déplacement, la confiscation et la démolition

de biens et les tentatives de modifier le statut historique et juridique des lieux saints islamiques et chrétiens à El Qods occupée, en violation flagrante des principes du droit international et des résolutions perti-

nentes de l'ONU. Elle a réaffirmé que l'occupant sioniste, n'a aucune souveraineté sur la ville d'El Qods et ses lieux saints, appelant la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour faire

pression sur l'occupation israélienne afin qu'elle mette fin à toutes ces mesures illégales et à ses crimes continus contre le peuple palestinien, sa terre et ses lieux saints.

A. N.

GHAZA ET CISJORDANIE OCCUPÉE

L'occupant sioniste intensifie ses attaques ; 13 martyrs en 24h

L'occupant sioniste intensifie son agression et ses crimes contre les civils et les policiers palestiniens. Selon des sources locales, 13 martyrs et 32 blessés ont été enregistrés par les tirs d'occupation au cours des dernières 24 heures. À Gaza, le bilan s'alourdit ; le nombre de policiers tombés en martyrs depuis le cessez-le-feu d'octobre dernier s'élève désormais à 31. Les autorités palestiniennes dénoncent des « attaques continues contre la police » et appellent les médiateurs et garants de l'accord de cessez-le-feu à « agir d'urgence pour empêcher de nouveaux crimes ». « L'occupation et les attaques contre la police constituent une violation flagrante du droit international », ont-elles martelé. En Cisjordanie occupée, l'armée sioniste poursuit également ses opérations. Deux personnes ont été blessées par balles à El Khalil, rapportent des sources locales.

A. N.

MOYEN-ORIENT

L'Europe commence-t-elle à ressentir l'impact de la crise ?

Les dirigeants de l'Union européenne (UE) ont appelé vendredi à des efforts diplomatiques pour négocier une fin durable au conflit au Moyen-Orient, demandant aussi une liberté de navigation pleine et permanente dans le détroit d'Ormuz. A la suite d'une réunion informelle des dirigeants du bloc et d'une réunion avec des partenaires du Moyen-Orient à Chypre, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, a déclaré que l'objectif commun était désormais de négocier une fin durable à la guerre, soulignant que « cela inclut le rétablissement d'une liberté de navigation totale et permanente dans le détroit d'Ormuz, sans péage ».

Antonio Costa, le président du Conseil européen, s'est joint à l'appel demandant que les efforts diplomatiques soient poursuivis dans le but de trouver une solution durable. Il a noté que la guerre au Moyen-Orient a déjà eu des conséquences désastreuses pour les populations, pour les infrastructures et pour l'économie mondiale, ajoutant que « chaque jour qui passe sans solution, la situation ne fait qu'empirer ».

Selon M. Costa, le détroit d'Ormuz doit « rouvrir immédiatement, sans restrictions et sans péages », car la liberté de navigation y est « vitale pour le monde entier ». Il a également demandé de poursuivre les efforts diplomatiques au Liban dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays.

De son côté, Mme Von der Leyen a déclaré qu'il ne serait pas possible de parvenir à la stabilité au Moyen-Orient et dans le Golfe tant que le Liban restera en crise, et elle a appelé en conséquence à une voie permanente vers l'apaisement des tensions, affirmant qu'une pause temporaire dans les hostilités n'est pas suffisante. Elle a aussi proposé d'élargir la portée des missions de l'Union européenne, comme la mission navale Aspides du bloc, de la protection maritime à une « coordination maritime conjointe sophistiquée ». Les dirigeants de l'UE ont par ailleurs mis en garde contre l'impact économique de la crise au Moyen-Orient, notamment sur les prix de l'énergie.

R.I./Agences

UN GEANT ALLEMAND DU TRANSPORT MARITIME CONFIRME « Un de nos navires a franchi le détroit d'Ormuz »

Un navire exploité par le géant allemand du transport maritime Hapag-Lloyd a franchi le détroit d'Ormuz, a rapporté vendredi l'émission "Tagesschau" de la chaîne publique allemande ARD.

Un porte-parole de Hapag-Lloyd a déclaré à "Tagesschau" qu'un de ses navires avait franchi cette voie navigable d'importance stratégique, sans donner plus de détails sur le moment ni les circonstances de ce passage. Six navires de Hapag-Lloyd, avec à leur bord environ 150 membres d'équipage, étaient auparavant bloqués dans le golfe Persique en raison du blocus du détroit d'Ormuz. Ce nombre est désormais tombé à quatre navires, avec environ 100 membres d'équipage, selon le reportage. La compagnie a ajouté que l'un des navires ne faisait plus partie de sa flotte après l'expiration de son contrat d'affrètement.

R.I./Agences

SOMMET "AFRICA WE BUILD" À NAIROBI

«L'Afrique peut financer ses infrastructures grâce à 4 400 milliards USD de capitaux domestiques»

La base de capitaux domestiques de l'Afrique a atteint 4.400 milliards de dollars, ce qui souligne la capacité du continent à financer des projets d'infrastructure à fort impact, selon un nouveau rapport de l'Africa Finance Corporation (AFC), une institution financière multilatérale panafricaine.

Le rapport "2026 State of Africa Infrastructure Report", présenté jeudi lors du sommet "Africa We Build" à Nairobi, la capitale du Kenya, indique que "les pays africains pourraient mieux tirer parti des ressources domestiques, notamment des fonds de pension, pour financer des projets tels que des routes, des ports et des réseaux de fibre optique". Le rapport indique que les fonds de capitaux



domestiques non bancaires, comprenant les actifs d'assurance et de pension, ont dépassé les 2.000 milliards de dollars sur l'ensemble du continent, plaçant l'Afrique dans une position forte pour investir dans les infrastructures modernes, l'industrialisation et la transition verte et numérique. "L'Afrique dispose bel et bien de capitaux et le défi pour l'avenir consiste à les déployer dans les secteurs productifs de l'économie, afin de catalyser la transformation dont le continent a besoin", a

déclaré Samaila Zubairu, président-directeur général de l'AFC, une institution financière multilatérale panafricaine notée "investment grade". M. Zubairu a ajouté que « l'épargne locale pouvait être canalisée vers les infrastructures de transport transfrontalières, les zones de transformation agricole, les centres de données et les pôles logistiques afin de renforcer la compétitivité des exportations et de stimuler la création d'emplois ».

R. I.

LE PRÉSIDENT TCHADIEN ACHÈVE SA VISITE EN ALGÉRIE

Signature de 28 accords de coopération entre Alger et Ndjamen

Le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a conclu vendredi une visite officielle de trois jours en Algérie, après que les deux pays ont signé 28 accords et mémorandums d'entente couvrant des secteurs clés tels que l'industrie, le commerce et les travaux publics. Selon la déclaration conjointe, Mahamat et le président algérien Abdelmadjid Tebboune ont exprimé leur « pleine satisfaction » quant à la qualité des relations bilatérales et ont réaffirmé leur détermination à les redynamiser. En matière de coopération sécuritaire, les deux dirigeants se sont engagés à renforcer la coordination sur la sécurité des frontières, le partage de renseignements et le renforcement des capacités. Dans le domaine économique, les deux parties ont convenu de se concentrer sur l'énergie, les mines, les énergies renouvelables et les transports, en mettant l'accent sur le transfert de compétences, le renforcement des capacités et la valorisation dans le secteur des ressources naturelles. R. I.

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Annnonce de la formation d'un nouveau exécutif

La présidence de la République du Congo a publié vendredi soir un communiqué à la télévision nationale annonçant la composition du nouveau gouvernement du pays. Selon le communiqué, outre le Premier ministre Anatole Colinet Makosso, qui a été reconduit dans ses fonctions par le président Denis Sassou Nguesso, le nouveau gouvernement comprend un vice-Premier ministre, trois ministres d'État et 37 ministres. Parmi eux, Jean-Jacques Bouya, ancien ministre d'État chargé de l'aménagement

du territoire et des grands travaux, a été nommé vice-premier ministre chargé du développement des infrastructures et de l'aménagement du territoire. Pierre Oba, ancien ministre d'État aux Mines et à la Géologie, a été nommé ministre d'État à la présidence chargé des affaires politiques. Claude Alphonse Nsilou, ancien ministre d'État au Commerce, à l'Approvisionnement et à la Consommation, a été nommé ministre d'État à la Construction, à l'Urbanisme et au Logement, tandis que Pierre Mabilia, ancien ministre

d'État aux Affaires foncières et à la Gestion des biens de l'État, a été nommé ministre d'État à la Fonction publique, au Travail et au Dialogue social. Lors de l'élection présidentielle du 15 mars, Sassou Nguesso a été réélu avec 94,9 % des voix. Conformément à la Constitution, le président est tenu de nommer un nouveau Premier ministre pour former un gouvernement.

L'ancien Premier ministre Makosso et son gouvernement ont présenté leur démission le 17 avril, laquelle a été acceptée par le président.

R. I.

EN VIGUEUR DEPUIS 1963

Vers une nouvelle législation au Niger sur le port d'armes à feu

Un projet de décret vise à corriger les lacunes du dispositif juridique en vigueur depuis 1963, devenu obsolète au regard des évolutions sécuritaires, sociales et économiques, du pays, indique le gouvernement sur son portail officiel. Le projet en question vise, selon la même source « de définir les conditions d'acquisition des armes et d'obtention des différents permis », « assurer un contrôle renforcé des armes en circulation sur le territoire national ». Aussi, le texte prévoit d'« encadrer l'usage d'arme à feu sur la base de critères objectifs », notamment, est-il souligné « l'aptitude médicale et la nécessité professionnelle ou sécuritaire » ainsi que d'« améliorer la traçabilité des armes et à préciser la responsabilité des détenteurs de permis » est-il précisé.

R. I.

OUGANDA

Le président inaugure une cimenterie de 300 millions de dollars

Le président ougandais Yoweri Museveni a inauguré l'usine de ciment de Yaobai, dans le district de Moroto, dans le nord-est de l'Ouganda. Lors de l'inauguration de la première phase de ce projet de 300 millions de dollars américains, Museveni a remercié la Chine d'encourager ses entreprises et de soutenir leurs investissements en Afrique. « Grâce à ce partenariat avec la Chine, nous pouvons accomplir beaucoup de choses », a déclaré Museveni, soulignant que des entreprises chinoises investissent déjà dans des parcs industriels et d'autres secteurs en Ouganda.

Fan Xuecheng, chargé d'affaires par intérim de l'ambassade de Chine en Ouganda, a déclaré que la première phase de l'usine est conçue pour produire 6 000 tonnes de clinker de haute qualité par jour, un composant clé dans la production de ciment. « Non seulement cela permettra de réduire les dépenses en devises étrangères liées aux importations de clinker, mais cela générera également des recettes en devises grâce aux exportations, soutenant ainsi fortement le développement économique national de l'Ouganda », a déclaré Fan. Il a ajouté que l'usine a adopté

des technologies de pointe respectueuses de l'environnement, témoignant de l'engagement des deux pays en faveur du développement durable et de la coopération verte.

Fan a également déclaré que les relations bilatérales entre la Chine et l'Ouganda continuent de se renforcer, les deux pays se soutenant mutuellement non seulement sur la scène internationale, mais aussi en tant que partenaires sur la voie de la modernisation.

Ruth Nankabirwa, ministre de l'Énergie et du Développement minier, a déclaré que

l'Ouganda compte désormais cinq cimenteries d'une capacité de production annuelle combinée d'environ neuf millions de tonnes, contre deux usines produisant 600 000 tonnes en 1986. Avec l'expansion du secteur de la construction sur les marchés nationaux et régionaux, la demande de ciment devrait continuer d'augmenter, a-t-elle déclaré, ajoutant que la nouvelle usine devrait créer plus de 1 533 emplois pour la communauté locale, de nombreux ingénieurs et techniciens locaux ayant déjà été formés sur place et à l'étranger.

R. I.

UNE RAFFINERIE MAJEURE EN AFRIQUE DE L'EST

Elle devrait être construite dans la capitale de la Tanzanie

L'initiative du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie pour sa réalisation a été soutenue par Aliko Dangote. Le hub de raffinage d'une capacité de 650.000 barils par jour devrait être construit dans la capitale de la Tanzanie et pourrait traiter du pétrole brut, notamment en provenance de la RDC et du Soudan du Sud, ont indiqué les initiateurs du projet. Si les pays parviennent à un accord, "nous veillerons à ce que la raffinerie soit construite d'ici quatre à cinq ans", a déclaré l'homme le plus riche d'Afrique.

R. I.

BATNA. TRAVAUX PUBLICS

Plus de 3,7 milliards DA alloués au renforcement du réseau routier en 2026

Une enveloppe financière de 3,74 milliards DA a été allouée pour le financement de projets relatifs au renforcement du réseau routier dans la wilaya de Batna au titre de l'année 2026, dans le cadre du programme sectoriel ainsi que du programme de soutien au développement social et économique des communes, selon un communiqué rendu public mercredi par les services de la wilaya.

Le programme sectoriel, doté d'un montant de 3,16 milliards DA, comprend 8 nouvelles opérations ciblant les axes routiers à forte densité de trafic. Les travaux seront lancés après l'achèvement des procédures administratives et techniques. Parmi ces projets figure la réalisation d'un ouvrage d'art sur la route nationale n 87 visant à améliorer la fluidité de la circulation, en plus de l'entretien et de la réhabilitation du réseau routier national et de wilaya ainsi que des infrastructures connexes, afin d'assurer la continuité de leur exploitation dans des conditions de sécurité optimales, selon le communiqué. En ce qui concerne le programme d'appui au développement social et économique des communes, la wilaya a bénéficié, pour l'année en cours,



PH: DR

d'un montant de 580 millions DA destiné à la réhabilitation et à l'entretien des chemins communaux, précise la même source. La concrétisation de ces projets, qui font l'objet d'un suivi particulier de la part du chef de l'exécutif local, Riadh Benahmed, permettra d'améliorer la connectivité entre les différentes zones et communes de la wilaya et de faciliter les déplacements des citoyens. Ces opérations contribueront également à soutenir l'activité économique dans divers

domaines au service du développement local, ajoute le communiqué. Actuellement, la wilaya de Batna compte 39 opérations en cours de réalisation dans le secteur des travaux publics, portant sur l'aménagement et la modernisation du réseau routier, sur un total de 62 opérations inscrites au profit de la wilaya. Par ailleurs, les travaux sont achevés pour 23 opérations qui ont fait l'objet d'une réception définitive.

EL-BAYADH. TOURISME

Session de formation au profit des guides touristiques non agréés

Plus de 20 guides touristiques non agréés ont bénéficié, récemment dans la wilaya d'El-Bayadh, d'une

session de formation visant à développer leurs compétences théoriques et pratiques, afin d'améliorer leurs capacités à promouvoir de manière professionnelle les sites touristiques, historiques et patrimoniaux dont recèle la région, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction du Tourisme et de l'Artisanat.

Le directeur du secteur, Mohamed Boushab, a précisé que cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention conclue entre les secteurs du tourisme, de l'artisanat et de la formation professionnelle, indiquant qu'elle a concerné des guides non agréés. S'étalant sur 10 jours pour un total de 60 heures, la formation comprenait un volet théorique dispensé au centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Guendouz Benabdellah" au chef-lieu de wilaya, ainsi qu'un volet pratique organisé sur un site touristique, sous la supervision d'enseignants et de spécialistes du domaine. Le responsable a ajouté que cette initiative, qui sera suivie par d'autres sessions, vise à élargir la formation au profit

d'un plus grand nombre de guides non agréés. Cette démarche s'inscrit dans une optique visant à organiser et structurer cette activité, et à former des guides qualifiés et agréés, afin de renforcer la contribution des jeunes à la promotion du tourisme local et à la valorisation des atouts de la wilaya d'El-Bayadh. A l'issue de la formation, les participants ont reçu des certificats de qualification en guidage touristique. Ils se verront ultérieurement délivrer une carte de guide touristique agréé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, leur permettant d'accompagner des groupes de touristes à l'avenir. La wilaya d'El Bayadh possède de nombreux atouts touristiques et patrimoniaux, tant matériels qu'immatériels, ce qui en fait une destination prometteuse. Parmi ses richesses figurent les anciens ksour de l'Atlas saharien, les oasis de Brizina et Boussemgouh, les monts El-Gor, la réserve de reproduction de la gazelle à Ghar Bent El-Khes, ainsi que des gravures rupestres et d'autres sites attirant des visiteurs nationaux et étrangers.

ILLIZI. INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Remise des diplômes à 19 stagiaires en entrepreneuriat

Au moins 19 stagiaires en entrepreneuriat, de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) d'Illizi, ont reçu mercredi leur diplôme, au terme d'une session de formation de 21 jours. Cette formation intervient dans le cadre d'une convention entre l'INSFP et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda), vise à encadrer les porteurs de projets dans divers domaines, tels que l'énergie solaire, l'agriculture et le bâtiment, a indiqué le directeur par intérim de Nesda-Illizi, Ali Sahraoui Othmane. Il a précisé que les diplômés pourront dès lors bénéficier des mécanismes de soutien financier et d'accompagnement prévus par l'Agence, leur permettant ainsi de monter leur propre entreprise et de contribuer à la dynamique de développement local. De son côté, le responsable du Centre de développement de l'entrepreneuriat à l'INSFP, Elias Kennous a expliqué que cette promotion, la deuxième, a bénéficié d'un programme de formation complet couvrant plusieurs spécialités.

SAÏDA. AÏN EL-HADJAR

Un nouveau centre d'hémodialyse entrera en service en juillet prochain

Un nouveau centre d'hémodialyse réalisé dans la commune d'Aïn El Hadjar (wilaya de Saïda) devrait entrer en service, au début du mois de juillet prochain, a annoncé, mercredi, le wali Amoumène Mermouri. Le wali a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement dans la même commune, que ce nouvel établissement de santé est achevé à 100 % et sera mis en exploitation dans les délais impartis, ce qui permettra de renforcer la prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale. Il a ajouté que ce centre sera équipé de 20 appareils d'hémodialyse, ainsi que de matériels médicaux et de laboratoire modernes, soulignant que ce projet contribuera à consolider les infrastructures sanitaires de la wilaya et à améliorer la qualité des services offerts. De son côté, le directeur de la Santé et de la Population, Laâmourî Nasreddine, a indiqué que cette nouvelle structure permettra d'assurer une prise en charge optimale de dizaines de patients souffrant d'insuffisance rénale au niveau de la daïra, ajoutant qu'elle mettra fin aux déplacements contraignants vers le centre des maladies rénales et de dialyse de l'hôpital "Ahmed Medeghri" de la ville de Saïda ou vers la clinique privée "El Moughit" à Aïn El Hadjar.

EL-TARF. ÉDUCATION

De nouveaux établissements scolaires pour la prochaine rentrée

Plusieurs établissements scolaires relevant des trois cycles de l'enseignement seront réceptionnés, dans la wilaya d'El Tarf, lors de la prochaine rentrée des classes (2026-2027), a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur des Equipements publics, Lakhdar Sellami. Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de 5 groupes scolaires dans les communes de Chbaïta-Mokhtar, de Dréan, de Besbes et d'El Kala (2 établissements), ainsi que de 4 collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les communes d'El Tarf (zone de Guergour), de Ben M'hidi, d'El Kala et de Besbes. Deux (2) lycées seront également réceptionnés dans les communes d'El Kala et de Bouhadjar, selon M. Sellami, qui a indiqué que ces nouvelles structures "contribueront à renforcer les capacités d'accueil dans les trois paliers de l'enseignement". Le programme inscrit à l'indicatif de la wilaya d'El Tarf, s'agissant du secteur de l'éducation, comprend également la réhabilitation de 79 établissements des trois cycles de l'enseignement. Cette action, qui a nécessité un investissement public de 292 millions de dinars inclut le renouvellement des plafonds des salles de classe, la réhabilitation des entrées des établissements, le bitumage des cours de récréation et la réfection des sanitaires. La même source a également indiqué que deux unités de dépisitage et de suivi sanitaire (UDS) seront mises en service dans une école primaire de la commune de Souarakh et au lycée du lieu-dit Sidi-Kaci, dans la commune de Ben M'hidi, en plus de deux salles de sport dans les lycées Serai-Ahmed et Bouzeriba-Boukhatem dans la commune d'Ain El Assel.

MÉDÉA. STOCKAGE DE CÉRÉALES

9 Centres de proximité exploités par la CCLS de Berrouaghia

Une convention a été signée entre la Direction des services agricoles (DSA) de Médéa et la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Berrouaghia pour l'exploitation de neuf (9) Centres de proximité de stockage de céréales, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction des services agricoles. Il s'agit des Centres de proximité de stockage de céréales livrés au secteur de l'agriculture en 2025 et localisés à Ain Boucif, Chellalet el-Adhaoura, Chahbounia, Souagui, Oum Djellil, Ain Ouksir, Bouskène, El-Azzizia et Ouled Maaref, a-t-on précisé. Totalisant un volume de stockage de 450 mille quintaux, l'exploitation de ces nouveaux centres de stockage permettra de porter à 1.670.000 quintaux les capacités de stockage globales de la CCLS, a-t-on indiqué.

TIZI OUZOU. TOURISME

Réouverture de deux hôtels après leur réhabilitation

Le groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) prévoit la réouverture, au cours de cette année, de deux établissements hôteliers situés à El Kala (wilaya d'El Tarf) et à Tizi Ouzou, après l'achèvement des travaux de réhabilitation et de modernisation, a-t-on appris, mercredi, auprès de la sous-directrice chargée des partenariats au sein du groupe, Ouboussaâd Nour El Houda.

Il s'agit des hôtels "El Mordjane" à El Kala et "Amraoua" à Tizi Ouzou, où les travaux avancent à un rythme soutenu, permettant leur mise en service avant la fin de l'année, a précisé la responsable dans une déclaration à l'APS, en marge de la 16e édition du Salon international du tourisme, du voyage, du transport, des équipements et des services hôteliers et de restauration "Siaha 2026", qui se tient actuellement à Oran. Elle a ajouté que le groupe poursuit, dans le même cadre, les travaux de réhabilitation et de



modernisation de plusieurs autres infrastructures hôtelières, notamment l'hôtel "Aéroport" dans la wilaya d'Adrar, classé parmi les biens récupérés, ainsi que l'hôtel "Safir" à Alger, affirmant la volonté du groupe d'achever ces projets dans les plus brefs délais. La responsable a également indiqué que le suivi de ces projets s'effectue à travers des visites de terrain régulières, organisées tous les 15 jours, en vue de leur livraison au courant de cette année, soulignant que les programmes de réhabilitation et de modernisation visent à renforcer l'offre touristique nationale et à augmenter les capaci-

tés d'accueil. Elle a rappelé que plusieurs unités hôtelières relevant du groupe ont récemment rouvert leurs portes après leur réhabilitation, notamment les hôtels "El Arz" à Tala Guilef, "Tamgout" à Tizi Ouzou, le Grand Hôtel d'Oran, l'hôtel de remise en forme du complexe de thalassothérapie de Sidi Fredj, "El Mekther" à Aïn Sefra (Nâama) et "El Kalâa" à M'sila, ainsi que la station thermale "Hammam Rabbi" à Saïda. Le groupe HTT compte environ 80 unités hôtelières réparties à travers différentes wilayas du pays, organisées en 17 filiales, couvrant divers types de tourisme. Le Salon international "Siaha 2026"

enregistre la participation de plus de 230 exposants issus d'Algérie et de plusieurs pays, dont la Tunisie, la Turquie, l'Égypte, l'Espagne, la Belgique et le Zimbabwe. Cet événement, ouvert mardi sous le patronage de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, réunit pendant trois jours les différents acteurs du secteur, avec pour objectif de promouvoir la destination touristique algérienne, de mettre en valeur ses potentialités, ainsi que de favoriser l'échange d'expériences et l'exploration de nouvelles opportunités d'investissement et de développe-

CONSTANTINE. IMPORTANCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

Une centaine de femmes sensibilisée

Une centaine de femmes a bénéficié à Constantine d'une série de conseils de sensibilisation, d'information et d'orientation sur l'importance

de l'allaitement maternel, à l'initiative de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-enfant de Sidi Mabrouk, a-t-on appris mercredi auprès du directeur de cette structure de santé, Mustapha Karboua.

L'initiative, concrétisée cette semaine, s'inscrit dans le cadre d'un programme tracé par les services de cet établissement de santé portant célébration de la journée nationale de la protection de la mère et de l'enfant (20 avril de chaque année), tenue sous le slogan "La santé de la mère et de l'enfant : fondement d'une société prospère", a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS. L'opération vise à sensibiliser sur l'importance de l'allaitement maternel, considéré comme la norme biologique et nutritionnelle pour le

nourrisson, a affirmé de son côté le Dr Kamel Belkhef, sous-directeur des activités de santé au sein de cet établissement, mettant en exergue le rôle essentiel du lait maternel qui renforce l'immunité de l'enfant. Une staff pluridisciplinaire composé de médecins généralistes, de gynécologues, de sages-femmes et d'infirmiers a été mobilisé pour assurer le bon déroulement de cette initiative ayant ciblé, des malades et leurs accompagnateurs venus de diverses communes de la wilaya. Le programme mis en place pour cette occasion a porté aussi sur la présentation d'autres orientations visant la prévention sanitaire de la femme enceinte avant et après l'accouchement et autour des moyens et méthodes de contraception, a ajouté le même praticien.

ILLIZI. CARAVANE MÉDICALE

DU CRA

Plus de 600 consultations spécialisées effectuées

Six cent dix-neuf (619) consultations médicales spécialisées ont été effectuées dans le cadre de la caravane médicale du Croissant rouge algérien (CRA), organisée du 20 au 24 avril dans les communes de Debdeb et Illizi, a-t-on appris samedi des organisateurs. L'initiative entre dans le cadre du renforcement des prestations de santé et leur rapprochement du citoyen, notamment dans les zones enclavées, en assurant des consultations spécialisées et en renforçant la prise en charge médicale, a-t-on précisé. Elle a donné lieu à 187 consultations en ophtalmologie, 135 en dermatologie, 80 en pédiatrie, 75 en gynécologie-obstétrique, 74 en cardiologie et 68 en médecine interne, a affirmé à l'APS la responsable de la caravane, Aya Anfel Tayeb. Dans la commune d'Illizi, l'opération a été menée dans plusieurs établissements de santé, dont les salles de soins des quartiers El-Hadeb et Er-Rimel, la polyclinique de Belbachir et l'établissement public hospitalier d'Illizi. Dans la commune de Debdeb, elle s'est opérée au niveau de l'établissement public de santé de proximité Ghadir-Zohra.

TOUGGOURT. COLLECTIVITÉS

Plusieurs projets pour impulser le développement à El-Hadjira

Une série de projets, tous secteurs confondus, sont en cours de réalisation dans la daïra d'El-Hadjira (wilaya de Touggourt) pour y impulser le développement et répondre aux attentes des habitants, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Parmi ces projets figurent la réalisation d'une salle de soins au niveau de la localité de Chegga relevant de la commune d'El-Alia et 60 logements

publics locatifs (LPL), en plus de l'équipement d'un forage supplémentaire pour améliorer l'approvisionnement en eau potable et la réhabilitation du stade communal de la même collectivité locale. Ce programme de développement comprend également la réalisation d'un château d'eau de 500 m³ dans la localité de Lagraf, le raccordement d'un groupement rural situé dans la nouvelle ville de Hassi-Mâamar au

réseau d'électricité, ainsi que d'autres opérations d'aménagement urbain retenues en faveur de différents quartiers des communes d'El-Hadjira et El-Alia. Le secteur de l'éducation sera lui aussi renforcé par de nouvelles structures actuellement en chantier, notamment une école primaire, un collège et une cantine scolaire de 100 repas au profit de l'école "Ibn-Khaldoun" au chef-lieu, selon la même source.

SIDI BEL-ABBÈS. POUR PROMOUVOIR L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES Lancement de la campagne "Haya Chabab 3"

Une campagne de sensibilisation d'envergure, placée sous le slogan "Haya Chabab 3", a été lancée vendredi dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, en vue d'encourager les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la participation des jeunes à la vie politique et à promouvoir la culture de la citoyenneté. Supervisée par Mme Bentayeb Roumaïssa, membre du Conseil supérieur de la jeunesse, cette campagne se déroule avec la participation de jeunes actifs de la wilaya. Des actions d'information et d'orientation sont ainsi menées au profit des citoyens, portant notamment sur les modalités d'inscription, avec un accent particulier sur la simplification des procédures et la promotion de l'utilisation des outils numériques. Dans une déclaration à la presse, Mme Bentayeb a indiqué que cette campagne s'inscrit dans le cadre des démarches du Conseil supérieur de la jeunesse visant à rapprocher l'administration électorale des jeunes. Elle a souligné que l'objectif est de consolider la culture de la participation active et de permettre aux jeunes d'exercer pleinement leurs droits constitutionnels, en s'appuyant sur les solutions technologiques garantissant rapidité et efficacité dans les opérations d'inscription. Cette initiative vise également à réaffirmer le rôle du Conseil supérieur de la jeunesse dans l'accompagnement des jeunes et leur implication dans les différentes échéances nationales, ainsi que dans le renforcement de leur participation politique.

ÉNERGIE

Raccordement de 200 unités industrielles à l'électricité et au gaz

La Direction de distribution de Sonelgaz à Sidi Bel-Abbes a achevé les travaux de raccordement de 200 unités industrielles aux réseaux d'électricité et de gaz au niveau de quatre zones d'activités de la wilaya, dans le but de soutenir l'investissement local et de dynamiser l'économie régionale, a-t-on appris jeudi auprès de l'entreprise. La chargée de l'information et de la communication, Fouzia Saboundji, a précisé que cette opération a concerné les zones d'activités de Belarbi, Tilmouni, El Bouaïch et Etabbia, à travers la réalisation d'importantes infrastructures énergétiques, comprenant plus de 9 km de lignes électriques et près de 5,6 km de réseaux de gaz. Dans le détail, la zone de Tilmouni a bénéficié du raccordement de 71 unités, suivie d'El Bouaïch avec 60 unités, de Belarbi avec 46 unités et d'Etabbia avec 23 unités industrielles.

Cette réalisation s'inscrit, selon la même source, dans la stratégie visant à promouvoir les zones d'activités en tant que leviers du développement local, en favorisant l'implantation des petites et moyennes entreprises (PME) et la création d'emplois durables. Par ailleurs, Mme Saboundji a indiqué que le raccordement de la zone industrielle de Ras El Ma est en phase finale, dans l'attente de la mise en service du transformateur électrique. Elle a également rappelé que les travaux de raccordement de l'extension de la zone industrielle de Sidi Bel-Abbes ont été achevés au cours des dernières semaines.

**S
T
R
O
P
S**

IL S'AGIT DE SA DEUXIÈME DISTINCTION DU GENRE
CETTE SAISON

Maza sacré meilleur jeune joueur du mois en Bundesliga

L'international algérien Ibrahim Maza continue de faire sensation sur les pelouses européennes. Le jeune talent du Bayer Leverkusen a été couronné meilleur jeune joueur du mois (Rookie of the Month) en Bundesliga pour le mois d'avril, une distinction attribuée chaque mois aux espoirs les plus prometteurs du championnat allemand.

Cette récompense vient saluer les performances remarquables de Maza, qui s'est imposé comme l'un des joueurs les plus en vue de sa génération. Pour décrocher ce trophée, il a devancé plusieurs concurrents sérieux, notamment Yann Diomandé du RB Leipzig ainsi que Jens Castrop évoluant au Borussia Mönchengladbach.

Le processus de sélection repose sur un système combinant les votes des supporters, l'avis d'experts et celui des représentants des clubs, ce qui confère à cette distinction une réelle crédibilité.

Il s'agit de la deuxième fois cette saison que le joueur algérien remporte ce prix, après une première consécration en novembre. Cette régularité confirme sa progression fulgurante et renforce sa position parmi les jeunes talents les plus prometteurs du football euro-



Phs : DR

péen. Grâce à ces performances, le joueur de 20 ans apparaît désormais comme un sérieux prétendant au titre de meilleur jeune joueur de la saison en Bundesliga. Toutefois, la concurrence s'annonce rude face à des profils tels que Luka Vušković du Hamburger SV ou encore Yann Diomandé, déjà cité parmi les candidats.

Au-delà de la catégorie des jeunes, Maza figure également parmi les nommés pour le titre

de meilleur joueur du mois en Bundesliga. Une nomination prestigieuse qui témoigne de son impact global sur le jeu.

Il se retrouve en compétition avec plusieurs joueurs de haut niveau, dont son coéquipier Alejandro Grimaldo, mais aussi Moritz Nicolas, Kevin Trapp, et Patrick Mainka. La montée en puissance de Maza est une excellente nouvelle pour la sélection nationale algérienne. À seulement quelques saisons

de son éclosion au plus haut niveau, il incarne déjà l'avenir des Fennecs et pourrait rapidement devenir un pilier de l'équipe.

Sa capacité à enchaîner les performances de haut niveau, à s'imposer dans un championnat aussi exigeant que la Bundesliga et à rivaliser avec des joueurs confirmés laisse entrevoir une carrière particulièrement brillante.

Hakim S.

APRÈS AVOIR ENVOYÉ STUTTGART EN FINALE DE LA COUPE D'ALLEMAGNE :

Le réveil de Bouanani salué par son entraîneur

L'international algérien, Badredine Bouanani, a reçu des éloges appuyés de la part de son entraîneur Sebastian Hoene, après sa contribution décisive à la qualification du VfB Stuttgart pour la finale de la DFB-Pokal.

Surnommé le "petit Riyad Mahrez", Bouanani sort d'une longue période compliquée marquée par un manque d'efficacité. Mais lors de la demi-finale face au SC Freiburg, il s'est illustré en délivrant une passe décisive sur le but de la victoire (2-1), avant que les deux équipes ne se départagent aux tirs au but.

Ce geste s'est révélé crucial, tant pour son équipe que pour sa confiance personnelle, lui permettant de revenir sur le devant de la scène.

Dans des propos accordés à Kicker, Sebastian Hoene n'a pas caché sa satisfaction : il a qualifié l'action de son joueur de "surprenante" et surtout "très utile", estimant qu'elle pourrait avoir un impact positif sur la suite de sa saison.

Le technicien allemand a également rappelé qu'il n'avait jamais perdu espoir de voir Bouanani évoluer à son meilleur niveau, se



disant convaincu de son potentiel.

Malgré cette performance encourageante, le bilan global de Bouanani reste modes-

te. En 31 apparitions cette saison, il n'a contribué qu'à 4 buts, des statistiques en deçà des attentes, surtout après son transfert estimé à 15 millions d'euros en provenance de l'OGC Nice à l'été 2025.

Cette passe décisive pourrait toutefois marquer un tournant dans la saison du jeune Algérien. Soutenu par son entraîneur et désormais regonflé en confiance, Bouanani aura l'occasion de confirmer ce regain de forme lors de la finale de la Coupe d'Allemagne, avec l'ambition de s'imposer durablement au sein du VfB Stuttgart.

Cependant, son rêve de disputer sa première coupe du monde avec la sélection algérienne semble encore difficile à réaliser.

Écarté des rangs des Verts depuis plusieurs mois, l'ex-niçois n'entre, pour le moment, pas dans les plans du sélectionneur national, Vladimir Petkovic. La grande concurrence régnant sur le flanc droit de l'attaque algérienne, avec la présence de joueurs de haut niveau, tels Mahrez, Hadj Moussa, Kebbal et Ghedjemis, rend la mission du jeune Bouanani, de réintégrer les Fennecs avant le Mondial des plus délicats.

H. S.

IL SE DIT PRÊT À SERVIR LA SÉLECTION NATIONALE

Benbot revient sur sa retraite internationale

Le gardien de but de l'USM d'Alger, Oussama Benbot, a mis fin à une période de confusion autour de son avenir en sélection nationale. Après avoir annoncé sa retraite internationale au début de l'année, le portier de 31 ans a finalement décidé de revenir sur sa décision, déclarant être prêt à répondre à toute convocation du sélectionneur algérien. Ce revirement intervient dans un contexte sportif particulier, marqué à la fois par les performances remarquables du portier en club et par les besoins pressants de la sélection nationale algérienne, notamment dans le secteur des gardiens de but.



PH. : DR

continentales. Ses arrêts réflexes, sa régularité et son leadership ont contribué à renforcer la solidité défensive de son équipe.

Cette montée en puissance n'est pas passée inaperçue. De nombreux observateurs du football algérien, ainsi qu'une partie des supporters, ont rapidement commencé à réclamer son retour en sélection nationale. La situation s'est encore accentuée avec les blessures simultanées de deux gardiens importants de l'équipe nationale, Alexandre Oukidja, Mandrea et Mastil, ce qui a créé un vide dans ce poste stratégique.

LA DÉCLARATION QUI RELANCE TOUT

Le tournant s'est produit après la qualification de l'USM Alger en finale de la Coupe d'Algérie, obtenue, vendredi soir, grâce à une victoire en demi-finale face au Chabab Batna.

À l'issue de cette rencontre, le gardien a pris la parole devant les médias et a clarifié sa position : « Si l'équipe nationale a besoin de moi, je ne tournerai jamais le dos au devoir national. Je serai toujours prêt à servir le maillot national ».

Cette déclaration met ainsi fin à la polémique autour de sa retraite internationale et ouvre la porte à un retour possible en sélection.

Le retour de Benbot dans le giron de la sélection nationale représente une option sérieuse pour le staff technique algérien à l'approche de la coupe du monde. À 31 ans, le gardien combine expérience,

maturité et connaissance du haut niveau africain, des qualités particulièrement recherchées dans une période où la stabilité du poste de gardien reste un enjeu majeur.

Son profil pourrait apporter une concurrence saine et une solution immédiate, notamment dans les prochaines échéances internationales. Le fait qu'il ait déjà porté le maillot national renforce également sa légitimité au sein du groupe.

Ce revirement illustre aussi une réalité fréquente dans le football moderne : les retraites internationales ne sont pas toujours définitives. Elles peuvent être influencées par la forme sportive, les besoins de l'équipe nationale ou encore les circonstances collectives.

Dans le cas de Benbot, le mélange entre performances individuelles élevées et situation d'urgence dans la hiérarchie des gardiens a clairement pesé dans la balance.

L'histoire de Benbot témoigne d'un parcours marqué par les remises en question, mais aussi par un attachement évident au maillot national. Son retour potentiel en sélection algérienne pourrait non seulement renforcer l'équipe sur le plan sportif, mais aussi relancer la concurrence dans un secteur clé.

Reste désormais à savoir si le sélectionneur fera appel à lui et si ce retour annoncé se transformera en une véritable nouvelle étape dans la carrière internationale du gardien de l'USM Alger.

Hakim S.

ORGANISATION DE LA CAN 2027

Retards chroniques et scandale

À peine la Confédération africaine de football (CAF) pensait-elle relancer sereinement la dynamique de la CAN 2027 qu'un nouveau séisme institutionnel frappe le football africain. Entre retards structurels révélés par Le Monde et crise ouverte au Kenya, l'organisation du tournoi entre désormais dans une zone d'incertitude rarement atteinte à ce stade des préparatifs.

La Coupe d'Afrique des nations 2027, prévue du 19 juin au 18 juillet et confiée pour la première fois à trois pays, Kenya, Ouganda et Tanzanie, traverse une période critique. Quelques jours seulement après l'annonce officielle du calendrier par le président de la CAF, Patrice Motsepe, un rapport d'inspection consulté par Le Monde a confirmé des inquiétudes déjà perceptibles dans les coulisses du football africain. Les experts mandatés par l'Instance continentale évoquent des retards significatifs dans la construction des stades, mais aussi des insuffisances dans les infrastructures d'accueil et de transport. La mission conduite notamment par le secrétaire général par intérim Samson Adamu avait déjà dressé un premier constat préoccupant. Plusieurs sites visités ne respectent toujours pas les standards exigés pour une compétition majeure.

L'Ouganda apparaît comme le cas le plus alarmant : aucun stade inspecté ne répond actuellement aux critères de catégorie 4 de la CAF, niveau indispensable pour accueillir les rencontres de phase finale. À Hoima, complexe pourtant construit pour l'événement, les installations destinées aux joueurs, arbitres et médias restent inachevées. La rénovation du stade Nelson-Mandela de Kampala accuse, elle aussi, un retard important. Le Kenya, déjà fragilisé par des précédents renoncements organisationnels en 1996 et en 2018, se retrouve de nouveau sous surveillance. Le stade Talanta, infrastructure clé de Nairobi censée être livrée fin 2025, n'est toujours pas opérationnel. Le Centre sportif international Moi figure également parmi les sites pointés du doigt. Les autorités locales affichent pourtant leur confiance et promettent un livraison rapide, mais la CAF semble désormais privilégier la prudence face à l'accumulation des retards.

UN SCANDALE QUI AGGRAVE LA CRISE

Comme si ces difficultés structurelles ne suffisaient pas, une crise institutionnelle majeure a éclaté au Kenya. Plusieurs membres du comité exécutif de la Fédération kenyane de football ont annoncé la mise à l'écart du président Hussein Rashid Mohamed ainsi que de hauts responsables, dont Abdullahi Yussuf Ibrahim et Dennis Gicheru. En cause : des soupçons d'irrégularités financières portant sur près de 42 millions de shillings kenyans, des violations des règles de passation des marchés publics et des conflits d'intérêts présumés. Un communiqué de la FIFA évoque également l'exclusion « systématique » de certains dirigeants, en contradiction avec les statuts fédéraux. Dans l'attente d'un audit indépendant et d'enquêtes nationales, cette crise fragilise davantage la crédibilité du dispositif organisationnel. Pour la CAF, déjà confrontée à des délais serrés, la stabilité institutionnelle devient désormais un facteur aussi déterminant que l'avancement des chantiers.

Dans ce contexte, la Tanzanie apparaît comme le seul partenaire relativement dans les temps. Les travaux engagés à Arusha et Dodoma avanceraient conformément au calendrier, limitant pour l'instant les inquiétudes concernant ce pays. Mais l'organisation conjointe impose une coordination parfaite entre les trois États, et les défaillances d'un seul peuvent compromettre l'ensemble du projet. Face à cette situation, la CAF étudie discrètement des solutions alternatives. Selon plusieurs responsables africains, l'Afrique du Sud pourrait constituer un plan B crédible pour reprendre intégralement l'organisation du tournoi. Le Rwanda suivrait également le dossier de près, prêt à se positionner en cas de retrait partiel ou total des hôtes actuels. Une délocalisation permettant de sauver l'échéance sportive tout en laissant plus de temps aux pays initialement désignés pour finaliser leurs infrastructures en vue d'une édition ultérieure. À un peu plus d'un an et demi du coup d'envoi, une question s'impose désormais : la CAN 2027 restera-t-elle fidèle à son projet historique à trois nations ou deviendra-t-elle un nouveau symbole des défis organisationnels du football africain ?

Entre ambitions continentales et réalités structurelles, la CAF devra bientôt trancher : préserver le rêve ou sécuriser la compétition.

M. A. T.

COUPE D'ALGÉRIE 2026

Derby Algérois en finale

La Coupe d'Algérie tient son affiche rêvée. Après deux demi-finales intenses disputées aux quatre coins du pays, l'USM Alger et le CR Belouizdad se retrouveront pour une nouvelle explication au sommet. Une finale qui dépasse le simple cadre sportif et ravive une rivalité historique du football algérien.

L'affiche de la finale de la Coupe d'Algérie 2026 est désormais connue. L'USM Alger et le CR Belouizdad ont validé leur qualification vendredi soir au terme de deux rencontres disputées jusqu'aux derniers instants. Les Usmistes ont dû attendre les prolongations pour éliminer le courageux CA Batna (3-1), tandis que le Chabab a arraché sa place en s'imposant à Constantine face au CSC (3-2). Une double confrontation qui confirme la domination actuelle des clubs algérois sur la scène nationale. Au stade du 1er-Novembre 1954 de Batna, l'USMA a longtemps souffert face à une formation batnéenne ambitieuse et portée par son public. Les Algérois ont pourtant frappé les premiers grâce à leur attaquant sénégalais Aimé Tendeng, auteur d'une frappe limpide à ras de terre depuis l'extérieur de la surface dès la 11e minute. Un avantage qui semblait donner le contrôle du match aux hommes de Soustara, mais le CAB n'a jamais renoncé. Juste avant la pause, Mohamed Ghetout a remis les deux équipes à égalité d'une tête précise entre deux défenseurs usmistes, concluant un centre parfaitement ajusté de Chaïbi (41e). Revigorés, les Batnéens ont cru pouvoir renverser la rencontre. En seconde période, les occasions se sont multipliées des deux côtés : Dehiri a failli redonner l'avantage à l'USMA de la tête, tandis que Benzazza n'a pas su profiter d'une offre inattendue du gardien Sidi Salah. Les 90 minutes réglementaires se sont ainsi achevées sur un score de parité logique (1-1). Les prolongations ont finalement fait basculer la rencontre. Entré en jeu, le jeune Mohamed Bouderbala s'est transformé en héros inattendu. À la 99e minute, profitant d'un ballon mal dégagé après un duel aérien, il a réalisé un



spectaculaire retourné acrobatique pour redonner l'avantage aux siens. Dans les dernières secondes, Achraf Abada a lancé une contre-attaque solitaire avant de servir Bouderbala, qui a éliminé son vis-à-vis et conclu dans le petit filet opposé (120e). Victoire 3-1 et qualification historique : l'USMA atteint sa 19e finale de Coupe d'Algérie, la deuxième consécutive en tant que tenant du trophée.

LE CRB RÉPOND PRÉSENT À CONSTANTINE

Quelques heures plus tard, au stade Chahid-Hamlaoui, le CR Belouizdad a répondu présent dans une ambiance électrique. Déterminés à effacer la déception de la saison passée, les Belouizdadis ont rapidement imposé leur rythme. Belhocini a ouvert le score dès la 18e minute, profitant d'un marquage approximatif dans la défense constantinoise. Le CS Constantine a tenté de revenir avec plus d'intensité après la pause. Les efforts des locaux ont été récompensés par un penalty transformé par le capitaine Dib après une faute sur Tosin (55e). Mais la réaction du CRB a été immédiate. Le Tunisien Ben Hammouda a redonné l'avan-

tage aux siens d'un ballon piqué plein pour redonner l'avantage aux siens. Doublé décisif de la tête dix minutes plus tard (69e). Malgré une réduction du score tardive signée Tosin dans le temps additionnel (90'+6), les Constantinois n'ont pas réussi à éviter l'élimination. Le Chabab s'impose 3-2 et poursuit sa remarquable régularité en atteignant une cinquième finale consécutive. Une performance qui confirme la constance du club de Laâquiba dans les grands rendez-vous nationaux.

Cette finale offrira ainsi une revanche directe de l'édition 2025 reportée par l'USM Alger (2-0). Elle restitue également la septième confrontation entre les deux clubs en finale après celles de 1969, 1970, 1978, 1988, 2003 et 2025. Au-delà du trophée, c'est une nouvelle page d'une rivalité historique qui s'écrira entre deux institutions majeures du football algérien.

Entre l'expérience d'un tenant du titre ambitieux et la régularité impressionnante d'un Chabab habitué aux finales, la Coupe d'Algérie 2026 promet un derby explosif... reste désormais à savoir qui régnera sur la Dame Coupe.

Mohamed Amine Toumiat

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BASKETBALL

Staoueli et Boufarik se donnent rendez-vous en finale

Le championnat national de basketball masculin a livré son verdict au terme de demi-finales intenses et riches en émotions, avec la qualification de deux formations de premier plan : le Club de Staoueli et le Widad de Boufarik. Ces deux équipes se retrouveront en finale pour une affiche qui s'annonce palpitante, opposant le tenant du titre à son rival direct et traditionnel.

Dans une première demi-finale particulièrement serrée, le Club de Staoueli a arraché une victoire précieuse face à l'USM Alger sur le score de 60 à 57. La rencontre a été marquée par une grande intensité défensive de part et d'autre, chaque possession étant âprement disputée. Les deux équipes sont restées au coude-à-coude durant la quasi-totalité du match, sans qu'aucune ne parvienne à

creuser un écart significatif. Dans les dernières minutes, la tension était à son comble, et chaque panier pouvait faire basculer l'issue de la rencontre. Les joueurs de Staoueli ont su faire preuve de sang-froid et de lucidité dans les moments décisifs, imposant un léger ascendant sur leur adversaire. Grâce à une meilleure gestion du tempo et à une défense rigoureuse dans les ultimes secondes, ils ont réussi à conserver leur avance de trois points, validant ainsi leur billet pour la finale au terme d'un véritable combat.

Dans l'autre demi-finale, le WA Boufarik a confirmé son statut en s'imposant à l'extérieur face au Chabab de Tlemcen sur le score de 80 à 73. Contrairement à la première rencontre, ce match a été davantage marqué par l'efficacité offensive du Widad, qui a su imposer

son rythme dès les premières minutes. Grâce à une circulation de balle fluide et à une adresse notable au tir, les visiteurs ont rapidement pris l'ascendant.

Malgré cela, les joueurs de Tlemcen n'ont jamais abdiqué. Portés par leur public, ils ont tenté un retour en seconde période, réduisant l'écart et mettant la pression sur leurs adversaires. Mais l'expérience et la maîtrise de la formation de la ville des oranges ont fini par faire la différence. L'équipe a su gérer les temps faibles, répondre aux offensives adverses et maintenir une avance suffisante pour sécuriser la victoire.

Cette qualification reflète la solidité et la maturité d'un groupe habitué aux grands rendez-vous. Les joueurs de Boufarik ont démontré leur capacité à évoluer sous pression et à imposer leur jeu dans des contextes difficiles,

notamment à l'extérieur.

La finale à venir entre le Club de Staoueli et le Widad de Boufarik s'annonce donc comme un choc de haut niveau entre deux formations aux styles différents mais à l'ambition commune : décrocher le titre national. D'un côté, Staoueli s'appuiera sur sa discipline défensive et sa résilience dans les moments clés. De l'autre, Boufarik misera sur son expérience, son organisation offensive et sa régularité.

Au-delà de l'enjeu du trophée, cette confrontation promet également une rivalité intense, nourrie par l'histoire récente des deux clubs. Les amateurs de basketball peuvent s'attendre à une finale spectaculaire, où chaque détail comptera et où l'engagement sera total jusqu'au coup de sifflet final.

H. S.

APRÈS UNE LONGUE TRAVERSÉE DU DÉSERT

Le judoka Driss Messaoud décroche sa quatrième couronne africaine

Le champion Driss Messaoud a une nouvelle fois inscrit son nom en lettres d'or dans l'histoire du sport africain en décrochant, pour la quatrième fois de sa carrière, le titre continental. Une consécration obtenue au terme d'un combat intense face à son rival de toujours, le Marocain Hassan Doukali, dans un duel haletant qui a tenu le public en suspens jusqu'aux derniers instants. Ce combat, marqué par une intensité rare, a parfaitement illustré la rivalité sportive entre les deux athlètes. Chacun a tenté d'imposer son rythme et sa stratégie, dans une confrontation où la moindre erreur pouvait s'avérer décisive. Mais au final, c'est l'expérience, la détermination et la maîtrise de Driss Messaoud qui ont fait la différence, lui permettant de s'imposer avec autorité et de conserver sa suprématie sur la scène africaine.

À l'issue du combat, l'émotion était palpable. Les larmes de joie versées par le champion algérien témoignaient de la pression accumulée au fil des derniers mois. Depuis la saison passée, lui et ses pairs ont dû faire face à des critiques et à des remises en question, certains allant jusqu'à douter de leur niveau et de leur capacité à rester au sommet.

Mais sur le tatami, la réponse a été sans équivoque. Driss Messaoud a rappelé que les grands champions ne s'expriment pas uniquement par des mots, mais surtout par leurs performances. Son sacre est celui de la résilience, de la rigueur et de la foi en ses capacités.

Originaire d'Oran, le judoka de 24 ans incarne aujourd'hui une fierté nationale et continentale. Par cette nouvelle victoire, il confirme non seulement son statut de référence dans sa discipline, mais envoie également un message fort : sur le continent africain, il demeure un compétiteur redoutable, difficile à détrôner. Ce quatrième titre africain vient ainsi consolider une carrière déjà remarquable et ouvre la voie à de nouveaux défis, où le champion algérien aura à cœur de continuer à porter haut les couleurs de son pays.

À noter que la première journée du championnat d'Afrique de judo, qui se déroule au Kenya, a vu la sélection algérienne (garçons et filles) remporter trois médailles d'or et deux bronzes.

Hakim S.

Une retraite jamais totalement actée

À moins de deux mois de la Coupe du monde 2026, un poste stratégique de l'équipe nationale algérienne suscite interrogations et débats : celui de gardien de but. Entre blessures, manque de compétition et revirement inattendu d'Oussama Benbot, la hiérarchie des portiers des Verts pourrait être totalement redistribuée avant le rendez-vous mondial face à l'Argentine. À huit semaines du premier match du Mondial face à l'Argentine, prévu le 17 juin aux États-Unis, une certitude s'impose progressivement dans le paysage footballistique national : Oussama Benbot apparaît aujourd'hui comme le gardien algérien le plus performant du moment. Auteur d'une saison pleine avec l'USM Alger, le portier des Rouge et Noir enchaîne les performances décisives aussi bien sur la scène nationale que continentale. Son rôle majeur dans la qualification de son club pour la finale de la Coupe de la Confédération africaine confirme une régularité devenue rare à ce poste. Sur le plan statistique, Benbot présente des arguments solides. Avec cinq clean sheets en douze rencontres de Coupe de la CAF, il détient l'un des meilleurs bilans défensifs de

la compétition. En championnat également, sa constance rassure et impressionne. Dans un contexte où l'équipe nationale cherche de la stabilité, plusieurs observateurs considèrent désormais que le gardien usmistes possède le profil idéal pour garder les bois des Verts lors du Mondial. La situation devient d'autant plus complexe que la concurrence traverse une période délicate. Anthony Mandrea souffre d'une luxation de l'épaule. Melvin Mastil sort d'une opération liée à une hernie discale. Alexis Guendouz, lui est en manque de rythme et n'a été titularisé qu'une seule fois récemment avec le Mouloudia d'Alger. Seul Luca Zidane a retrouvé la compétition avec Granada après une nouvelle blessure musculaire. Résultat : sur les cinq gardiens utilisés par Vladimir Petkovic ces derniers mois, seuls deux jouent actuellement de manière régulière.

DEUX SÉLECTIONS EN 29 CONVOCATIONS

Le paradoxe Benbot réside pourtant ailleurs. En janvier dernier, au lendemain de la CAN, le gardien avait annoncé sa retraite internationale via un courrier adressé au président de la

FAF, Walid Sadi. Une décision forte, motivée par un sentiment d'injustice sportive. Malgré 29 convocations en sélection depuis 2023, Benbot n'a été titularisé qu'à deux reprises. Lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations, il n'a disputé aucune minute, vivant difficilement son statut de troisième gardien. Selon des sources proches du staff technique, le portier usmistes avait espéré un changement de hiérarchie avant la compétition. Sa mise à l'écart lors du match face à l'Ouganda avait déjà laissé des traces. Après la CAN, il choisit donc de tourner la page internationale. Pourtant, la Fédération n'a jamais officialisé cette retraite. Le courrier est resté sans suite administrative, laissant une porte entrouverte.

Le football aime les retours inattendus. Vladimir Petkovic lui-même avait rappelé Alexandre Oukidja après l'annonce de sa retraite internationale. Des précédents existent également au plus haut niveau, à l'image de Lionel Messi revenu en équipe d'Argentine après avoir quitté la sélection en 2016 après avoir perdu la finale de la Copa America face au Chili. Dans ce contexte, le cas Benbot n'apparaît

plus comme une exception mais comme une option crédible. D'autant que le principal concerné a récemment clarifié sa position. À l'issue de la qualification de l'USMA pour la finale de la Coupe d'Algérie, le gardien a envoyé un message sans ambiguïté : il répondra présent en cas de convocation. Une déclaration lourde de sens. Elle traduit moins un revirement qu'un attachement constant au maillot national, lui qui a toujours accepté les convocations, que ce soit avec l'équipe A ou la sélection A'. À l'approche du Mondial, la balle se trouve désormais dans le camp du sélectionneur. Petkovic vise ouvertement une performance comparable à celle de 2014 au Brésil. Pour atteindre cet objectif, il devra s'appuyer sur les joueurs les plus compétitifs du moment. Or, dans un secteur fragilisé par les blessures et l'irrégularité, l'expérience et la forme actuelle de Benbot deviennent difficiles à ignorer. À l'heure des choix décisifs, une question s'impose : peut-on vraiment se priver du gardien le plus en forme du pays à quelques semaines d'une Coupe du monde ?

M. A. T.

FC BARCELONE

Yamal forfait pour la fin de la saison, le Mondial en suspens

Un "rêve" en suspens: le prodige du FC Barcelone Lamine Yamal, blessé à la cuisse gauche, va se lancer dans une course contre-la-montre pour disputer sa première Coupe du monde cet été avec l'Espagne, dont le statut de favori dépend grandement de sa présence.

L'ailier de 18 ans, qui s'est blessé mercredi en marquant un pénalty contre le Celta Vigo (1-0), est touché au "biceps fémoral" de la cuisse gauche selon son club, une blessure qui nécessite plusieurs semaines d'arrêt. "Cette blessure va m'éloigner du terrain au moment où je voulais le plus y être, et cela me fait encore plus mal que ce que je peux vous expliquer. (...) Ce n'est pas la fin, ce n'est qu'une pause. Je reviendrai plus fort, avec encore plus d'envie que jamais, et la saison prochaine sera meilleure", a réagi Yamal sur Instagram. La star de la sélection espagnole, "manquera le reste de la saison", précise le Barça, mais devrait être "disponible" pour disputer cet été sa première Coupe du monde (11 juin-19 juillet) aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Le jeune gaucher, champion d'Europe en 2024 avec la Roja, s'était dit "impatience" lundi lors de la cérémonie de remise des Prix Laureus du sport, à quelques semaines du début du tournoi: "Depuis tout petit, je rêve de participer



à une Coupe du monde, de voir ma mère dans les tribunes, représenter l'équipe nationale... Ces deux mois me sembleront bien courts et j'espère que nous terminerons champions". Pour que ce vœu se réalise, Yamal, qui fait partie des joueurs les plus attendus de ce Mondial nord-américain, va suivre "un traitement conservateur" (sans opération) pour être remis à temps pour le premier match de l'Espagne dans le tournoi, programmé le 15 juin face au Cap-Vert.

RISQUE DE RECHUTE

Sa présence dans la liste finale du sélectionneur Luis De la Fuente, même s'il n'est pas encore remis à 100%, ne fait guère de doute. La blessure du phénomène catalan vient cependant s'ajouter à des incertitudes concernant plusieurs joueurs majeurs actuellement blessés, en pleine rééducation ou qui viennent

seulement d'effectuer leurs retours sur les terrains: Rodri (Manchester City), Fabian Ruiz (PSG), Mikel Merino (Arsenal) et Nico Williams (Athletic Bilbao). S'il est bien dans la liste, le jeune N.10 pourrait toutefois être préservé en début de tournoi, face à des adversaires abordables dans le groupe H (Cap-Vert, Arabie saoudite, Uruguay) et compte tenu du risque important de rechute de ce type de lésions musculaires. Le docteur Pedro Luis Ripoll, fréquemment interrogé dans les médias, a ainsi évalué auprès de la radio Cadena Ser à "30%" le taux de récurrence de cette blessure et appelé Yamal à être "très prudent" dans sa récupération.

FONDAMENTAL AU BARÇA

En attendant, le FC Barcelone, éliminé en quarts de finale de la Ligue des champions, va donc devoir faire sans son meilleur joueur pour préserver

ses neuf points d'avance sur le Real Madrid et conserver son titre de champion d'Espagne.

Déjà gêné en première partie de saison par une pubalgie, Yamal, 2e du Ballon d'Or l'an dernier, a pris une nouvelle dimension avec le géant catalan, dont il est le meilleur buteur et meilleur passeur, avec 24 réalisations et 20 passes décisives toutes compétitions confondues, dont 15 depuis le mois de janvier. Privé de son compère d'attaque Raphinha, et avec un Robert Lewandowski sur le déclin, le dribbleur barcelonais venait d'enchaîner des performances de très haut niveau, affirmant qu'il avait retrouvé "le plaisir" de jouer après des mois à lutter contre ces douleurs récurrentes. Il va devoir se montrer patient, à nouveau, pour espérer tenir sa place parmi les étoiles mondiales qui ont rendez-vous à New York, le 19 juillet, pour la finale.

BENFICA LISBONNE

Accusé de racisme, Prestianni suspendu 6 matches par l'UEFA

Le joueur argentin du Benfica Lisbonne Gianluca Prestianni, qui faisait l'objet d'une procédure disciplinaire après des insultes proférées contre le Brésilien du Real Madrid Vinicius Jr, a été suspendu six matches dont trois avec sursis pour comportement "discriminatoire (homophobie)", a annoncé vendredi l'instance européenne. L'ailier argentin avait été accusé d'avoir insulté Vinicius en couvrant sa bouche avec son maillot lors du barrage aller de la Ligue des champions en février entre le Benfica Lisbonne et le Real Madrid. L'arbitre avait interrompu la rencontre pendant dix minutes et le joueur avait ensuite été suspendu provisoirement pour le retour par l'UEFA. Les six matches de suspension dont trois avec sursis incluent celui déjà purgé, a précisé l'instance. En condamnant finalement le joueur pour "conduite homophobe" plutôt que pour injure raciste, selon son communiqué, la chambre disciplinaire de l'UEFA valide la ligne de défense de Gianluca Prestianni, telle que l'avait rapportée la chaîne américaine ESPN. Vinicius s'était plaint d'avoir été traité de "singé" au cours de la rencontre par Prestianni. Des accusations que ce dernier avait réfutées sur son compte Instagram, arguant que le Madrilène avait "malheureusement mal inter-

prété ce qu'il a cru entendre". Après la partie, Kylian Mbappé avait estimé en zone mixte que Prestianni ne "méritait pas de disputer la Ligue des champions". "L'UEFA, avait ajouté l'attaquant français, essaie de faire bouger les choses, mais il s'agit d'un cas grave et j'espère que des décisions seront prises, avec calme." Après sa suspension provisoire, le joueur argentin avait de son côté estimé lors d'une inter-

view à la chaîne argentine Telefe avoir été sanctionné "sans preuves". "Je pensais à mon père, ma mère, mes grands-parents, au fait qu'on dise tant de choses qui ne me correspondent pas et qui ne se sont pas produites. C'est moche et ça fait très mal", avait-il souligné. Selon ESPN, l'Argentin s'est défendu auprès de l'UEFA en assurant avoir proféré une insulte homophobe en espagnol, et non une injure raciste.

LIGA

Le Real Madrid repris sur le fil par le Betis

Soirée noire pour le Real Madrid: le club madrilène, déjà distancé dans la course au titre par le FC Barcelone, a concédé le match nul (1-1) dans le temps additionnel sur la pelouse du Betis Séville et perdu Kylian Mbappé, touché aux ischio-jambiers. Rejoint par les locaux sur la dernière action du match, conclue par l'ancien Barcelonais Hector Bellerin (90e+4, 1-1), le Real (2e, 74 points) donne l'occasion au Barça (1er,

82 points) de s'envoler définitivement vers le titre en cas de succès samedi (16h15) à Getafe. Le géant espagnol menait pourtant depuis la 17e minute de jeu grâce à un but opportuniste du Brésilien Vinicius Junior (17e, 1-0), mais il n'a jamais su se mettre à l'abri et a surtout vu son avantage préservé par des arrêts décisifs du gardien ukrainien Andriy Lunin. Mbappé n'était pas présent lors du but égalisateur du Betis (5e, 50 points), car il avait

réclamé le changement à son entraîneur Alvaro Arbeloa à la 80e minute après avoir stoppé sa course. Le capitaine de l'équipe de France et meilleur buteur de la Maison Blanche n'avait pas de blessure apparente et n'avait pas reçu de coup, mais il a quitté le terrain en grimaçant. Une sérieuse alerte à un mois et demi du Mondial-2026 aux États-Unis, au Canada et au Mexique, le dernier objectif de sa saison. Interrogé par l'AFP, le club

espagnol a indiqué que Mbappé souffrait d'une "surcharge musculaire aux ischio-jambiers de la jambe gauche", écartant dans l'immédiat une blessure plus grave, dans l'attente d'examen complémentaires. "Je n'en sais rien, il avait des douleurs, et nous espérons que cela évoluera au mieux dans les prochains jours", avait réagi son entraîneur Alvaro Arbeloa en conférence de presse, sans donner plus de détails.

SERIE A

Naples écrase la Cremonese et retarde le sacre de l'Inter Milan

La messe est quasiment dite, mais il faudra attendre encore un peu pour l'Inter Milan. En s'imposant largement à domicile face à la Cremonese (4-0), le SSC Naples a repoussé d'au moins une semaine le sacre des Nerazzurri en Serie A. Scott McTominay, Kevin De Bruyne et Alisson Santos y sont tous les trois allés de leur but pour porter le Napoli vers la victoire. Naples a retardé le sacre annoncé de l'Inter d'au moins une semaine en écrasant la Cremonese 4 à 0 vendredi lors de la 34e journée de Serie A. L'Inter pourrait faire repasser son avance à 12 points en s'imposant sur le terrain du Torino dimanche mais avec encore quatre matches à jouer cela ne suffira pas à assurer mathématiquement le 21e sacre des Nerazzurri.

Les Napolitains se sont facilement imposés face à Cremonese, 18e et relégable, grâce à des buts de Scott McTominay (3'), Filippo Terracciano (44' csc), Kevin De Bruyne (45'+3) et Alisson (52'). S'ils ont pratiquement renoncé au titre, les Napolitains ont en revanche fait un pas supplémentaire vers la qualification pour la prochaine Ligue des champions avec désormais un avantage de 11 points sur Côme et l'AS Rome, cinquième et sixième.

CHELSEA

Fin de saison pour le Brésilien Estevao

L'ailier Estevao (19 ans) est indisponible pour le reste de la saison avec Chelsea, a confirmé vendredi l'entraîneur par intérim, Calum McFarlane, une absence longue durée qui accredit l'idée d'un possible forfait du Brésilien à la Coupe du monde. "Estevao ne jouera malheureusement pas pour nous cette saison. Il sera absent pendant un certain temps. C'est vraiment regrettable, surtout pour quelqu'un d'aussi jeune et talentueux", a déclaré McFarlane, le successeur de Liam Rosenior, en conférence de presse. Sur les chances d'être rétabli pour le Mondial (11 juin-19 juillet), l'entraîneur intérimaire n'a pas pu apporter de précision. "Franchement, je ne suis pas sûr. Je sais juste qu'il ne sera pas disponible pour nous. Je suis sûr qu'il espère beaucoup pouvoir participer à la Coupe du monde, mais je n'en sais pas plus". Le jeune attaquant, arrivé l'été dernier de Palmeiras, a été victime d'une blessure musculaire le week-end dernier lors du match de championnat perdu 1-0 contre Manchester United. Celui qui a fêté son 19e anniversaire, vendredi, a marqué cinq buts en onze apparitions sous le maillot national. Le Brésil lance sa Coupe du monde le 13 juin dans le groupe C.

PROPOS DE DONALD TRUMP VISANT LES IMMIGRÉS INDIENS

New Delhi dénonce et les qualifie d'« inappropriées et de mauvais goût »

L'Inde a vivement réagi après la republication par Donald Trump de propos visant les immigrés indiens aux États-Unis. New Delhi juge ces déclarations « mal informées, inappropriées et de mauvais goût », dans un contexte déjà tendu entre les deux pays autour de l'immigration et les droits de douane.

Donald Trump a relancé une polémique diplomatique avec l'Inde en partageant sur Truth Social des propos visant le pays et les immigrés indiens installés aux États-Unis. Le président américain a publié une transcription reprenant des déclarations de l'animateur conservateur Michael Savage contre le droit du sol aux États-Unis. Dans ce texte, Savage affirme qu'« un bébé ici devient instantanément citoyen, puis ils font venir toute la famille d'Inde ou d'un autre enfer de la planète ». La réaction de New Delhi n'a pas tardé. Le ministre indien des Affaires étrangères a répondu par la voix de son porte-parole Randhir Jaiswal, qui a qualifié ces remarques d'« inappropriées et de mauvais goût ». Il a souligné qu'elles « ne reflètent certainement pas la réalité de la relation Inde-États-Unis, fondée depuis longtemps sur le respect mutuel et des intérêts partagés ». Au-delà de l'Inde, le message partagé par Trump contenait aussi des accusations contre les communautés indiennes et chinoises installées aux États-Unis. Michael Savage a accusé les immigrés indiens et chinois du secteur technologique de défavoriser les Américains blancs. Il a affirmé que certains mécanismes internes du secteur seraient contrôlés par des Indiens et des Chinois. Ces pro-



pos s'inscrivent dans le débat américain sur l'immigration, alors que Trump défend une ligne dure contre le droit du sol et les visas de travail, notamment les visas H-1B, largement utilisés par les professionnels indiens du secteur technologique.

NEW DELHI CONDAMNE, WASHINGTON TENTE D'APaiser ET LA HINDU AMERICAN FOUNDATION S'EST DITE TROUBLÉE PAR UN DISCOURS « HAINEUX ET RACISTE »

La réaction indienne a rapidement pris une dimension politique. Le parti du Congrès, principale force d'opposition en Inde, a qualifié la formule d'« extrêmement insultante et anti-indienne » et estimé qu'elle « blesse chaque Indien ». Le parti a demandé au Premier ministre Narendra Modi de soulever directement la question auprès du président américain. Aux États-Unis aussi, la publication a suscité des critiques. La Hindu American Foundation s'est dite

troubée par un discours « haineux et raciste », estimant qu'un tel relais par le président américain pouvait nourrir la xénophobie. Le représentant démocrate Ami Bera, fils d'immigrés indiens, a pour sa part qualifié la publication d'« offensante, ignorante et indigne de la fonction » présidentielle. Face à l'ampleur de la polémique, l'ambassade américaine à New Delhi a cherché à limiter les tensions. Son porte-parole Christopher Elms a rappelé que Trump avait aussi décrit l'Inde comme « un grand pays » dirigé par « un très bon ami ». Le ministre indien a dit avoir pris note de cette clarification, tout en maintenant sa condamnation des propos relayés.

LA VISITE PRÉVUE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT MARCO RUBIO EN INDE EN MAI S'ANNONCE DONC PLUS DÉLICATE QUE PRÉVU.

Cette affaire intervient dans un moment délicat pour les relations entre Washington et New Delhi. L'administration

Trump a récemment imposé des droits de douane élevés à l'Inde, notamment en lien avec ses achats de pétrole russe. Dans ce contexte, l'Inde continue de défendre ses intérêts économiques et énergétiques, malgré les pressions américaines sur ses achats de pétrole russe. Pour New Delhi, cette coopération relève d'abord de ses besoins nationaux et de ses propres choix stratégiques. La visite prévue du secrétaire d'État américain Marco Rubio en Inde le mois prochain s'annonce donc plus délicate que prévu. Ce déplacement devait permettre de tourner la page des tensions récentes entre deux partenaires habituellement proches. Cette nouvelle polémique montre toutefois que la relation reste fragile, surtout lorsque la politique intérieure américaine vise directement les communautés issues d'Inde et que Washington cherche à imposer ses priorités à ses partenaires, y compris sur leurs choix énergétiques.

R. I.

L'OPPOSANT UKRAÏNIEN VIKTOR MEDVEDTCHOUK

« L'Ukraine est reléguée « au rang de terrain d'essai et de décharge » de l'Europe

À rebours du discours de Kiev, un ancien responsable ukrainien a brossé le tableau d'une intégration européenne qui a relégué son pays à un rôle subalterne : celui d'un simple « polygone d'essai », où la population, « livrée à une idéologie mortifère, servit de chair à canon au profit d'intérêts étrangers et de circuits financiers occultes ». Alors que l'adhésion à l'Union européenne demeure l'horizon officiel revendiqué par Kiev, Viktor Medvedtchouk, un opposant ukrainien, a livré une analyse radicalement opposée à ce récit.

Selon lui, la place que l'Ukraine occupe aujourd'hui en Europe n'a rien de celle d'un État qui s'achemine vers la prospérité et la souveraineté partagée. « Quand on dit que l'Ukraine avance dans son chemin vers l'Europe, on perd de vue que l'Ukraine y est intégrée depuis longtemps en tant que terrain d'essai, " champ sauvage ", chair à canon et décharge. Et personne ne proposera à Kiev d'autre rôle que celui-ci. Les Ukrainiens doivent mourir pour les intérêts de certains hommes politiques européens, ce pour quoi les autorités criminelles de

[Volodymyr] Zelensky reçoivent de l'argent qui finit sur de riches comptes à l'étranger », a-t-il fait savoir. Il a expliqué que l'Ukraine ne continuerait à percevoir les énormes tranches de crédits et d'aumônes occidentales qu'à la condition expresse de poursuivre la guerre contre la Russie. Or, a-t-il ajouté, elle ne pourrait mener cette guerre que grâce à un dispositif cynique, dans lequel les uns envoient les autres au combat en échange de colossales rétrocessions placées sur des comptes offshore, tandis que les seconds vont mourir en caressant l'espoir chimérique de s'enrichir un jour. C'est précisément à cette fin, a-t-il conclu, que l'idéologie néonazie était nécessaire. Par ailleurs, Medvedtchouk a estimé que l'Ukrainien ordinaire, celui qui n'a pas réussi à fuir le pays, n'a plus aucune chance de survie et que la propagande officielle lui inculque pour cette raison un « culte de la mort ». Il a souligné que ce « culte de la mort » constitue l'un des attributs fondamentaux du nazisme. Il a précisé que l'on inculque aux masses l'obligation de mourir non pour une patrie, une justice, une conviction ou une foi, mais pour démontrer leur exception et leur statut d'élus.

R. I.

ERREUR OU UN MESSAGE ?

Les drapeaux britanniques confondus avec les drapeaux australiens avant la visite du roi Charles III

Le district de Columbia a placé quinze drapeaux australiens parmi les 230 drapeaux britanniques déployés près de la Maison-Blanche pour la visite du roi Charles à Washington. L'erreur a été rapidement rectifiée, selon un responsable du département des Transports du district de Columbia, cité par la chaîne d'information canadienne CBC, le 24 avril.

R. I.

POUR LIVRER DES CHASSEURS À KIEV

La France propose à la Grèce de céder l'ancien et acquérir le Rafale

Sous le signe de l'amitié franco-hellénique, Paris s'apprête à promouvoir un partenariat gagnant-gagnant, mais selon des médias locaux et étrangers, dans les faits, la France « s'apprête à vider les hangars alliés pour alimenter un conflit en Ukraine ». Le président français, Emmanuel Macron, se rend en Grèce, et avec lui, une proposition classée sur le registre de la « générosité » stratégique. Il s'agit selon les mêmes sources d'avions, de coopération, de liens historiques », mais en coulisses, la France, « à court de munitions et d'appareils à offrir à l'Ukraine, elle semble désormais faire le tour des alliés pour vider leurs greniers » et la Grèce en est bien placée. Les Grecs ont en effet, selon la même source « 43 Mirage 2000 et certains sont vieillissants, d'autres déjà cloués au sol, retirés du service » et dans le conflit ukrainien, un avion est un avion, même s'il est très ancien. Paris propose un échange, selon la même source « donnez-nous tous, les vieux modèles, les pièces détachées, ce qui vole encore et ce qui ne vole plus ». En retour ils sera question d'une proposition alléchante de Paris, sur le prix du Rafale, qu'Athènes, « pourrait ainsi équiper ses escadrons d'une flotte flambant neuve ». Officiellement, il s'agit de moderniser un partenaire européen en matériel militaire tout en soutenant l'Ukraine laissant révéler que « la volonté de fournir des chasseurs à Kiev est devenue un casse-tête ». Où trouver des ailes ? Où dénicher des appareils que l'on n'a pas ? Personne ne veut donner les siens, alors on se met à « négocier ceux des voisins » et on presse la Grèce, avec une insistance marquée, d'accepter cet échange. L'urgence est palpable et la 114e escadre de chasse grecque verrait sa ligne de vol transformée et deux escadrons de Rafale, n'est qu'« une modernisation impressionnante sur le papier ». Mais discussions serrées, les clauses à éclaircir, le prix exact qu'il faudra bien payer malgré la « réduction ». La France tente de convaincre son partenaire d'offrir les siennes.

R. I.

DANS UN ÉCHANGE DE PRISONNIERS AVEC L'UKRAÏNE

Moscou annonce le rapatriement de 193 soldats

Le ministère russe de la Défense a annoncé, le 24 avril, le retour de 193 militaires russes, en échange de 193 prisonniers ukrainiens. Les soldats se trouvent en Biélorussie, où ils reçoivent une assistance médicale avant leur transfert en Russie. Les Émirats arabes unis et les États-Unis ont facilité l'échange en tant que médiateurs.

R. I.

LE MAE RUSSE, SERGUEÏ LAVROV :

«La France défend la liberté des médias de façon sélective»

La diplomatie russe a répondu aux propos de l'ambassadeur de France en Russie, Nicolas de Rivière, sur l'interview accordée par Sergueï Lavrov à France Télévisions. Moscou y voit un «but contre son camp» et accuse Paris «de défendre la liberté des médias de façon sélective», surtout lorsque la parole russe dérange le discours occidental dominant.



«but contre son camp». Elle rappelle notamment les réactions de l'ancienne ministre française Nathalie Loiseau, aujourd'hui députée européenne, ainsi que celles du député Laurent Mazaur, qui a saisi le régulateur Arcom contre France 2. Pour Moscou, ces prises de position illustrent une tendance occidentale à accepter le débat seulement lorsqu'il reste dans un cadre politiquement acceptable.

« LES MÉDIAS RUSSES VISÉS PAR DES RESTRICTIONS ET L'ARCOM A ADOPTÉ EN FÉVRIER DERNIER DES MESURES VISANT À BLOQUER 35 SITES DE MÉDIAS RUSSES »

Le ministère russe des Affaires étrangères a publié hier, un communiqué consacré aux déclarations de Nicolas de Rivière, ambassadeur de France en Russie. Le diplomate français avait présenté la diffusion de l'interview de Sergueï Lavrov sur France Télévisions comme une preuve de l'attachement de Paris à la liberté de la presse. Moscou rejette cette lecture. Pour la diplomatie russe, l'affaire montre au contraire les limites du pluralisme revendiqué par la France. Après la diffusion de l'entretien, France Télévisions a été vivement critiqué en France et dans d'autres pays occidentaux pour avoir donné la parole au ministre russe des Affaires étrangères. Le ministère russe y voit une contradiction claire : Paris affirme défendre la liberté d'expression, mais cette liberté devient contestée dès qu'un responsable russe peut s'adresser directement au public. La diplomatie russe qualifie donc les propos de Nicolas de Rivière de

ont rencontré des difficultés pour accéder aux événements officiels à l'Élysée. D'autres épisodes sont également cités dans le communiqué, notamment les obstacles imposés à des journalistes russes lors de conférences de presse du gouvernement et le retrait d'accréditations à des correspondants de TASS pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. La diplomatie russe insiste aussi sur les décisions de l'organisme français Arcom, qui a adopté en février 2026 des mesures visant à bloquer 35 sites de médias russes. Ces décisions, selon le ministère russe, ne sont pas isolées. Elles s'inscrivent dans une politique menée depuis 2022 par la France et l'Union européenne contre les médias russes. Le communiqué évoque également les lois françaises de 2018 contre la manipulation de l'information et de 2024 sur la prévention des ingérences étrangères. Aux yeux de la diplomatie russe, ces textes renforcent le contrôle politique de l'information et

permettent d'écartier plus facilement les médias jugés indésirables. Le communiqué met enfin en contraste cette situation avec les conditions de travail accordées aux journalistes français en Russie. Le ministère russe rappelle que «36 employés de sept médias français sont accrédités de manière permanente auprès de ses services». Ils ont accès aux principaux événements officiels, y compris aux conférences de presse du président russe et du ministre des Affaires étrangères.

LE MAE RUSSE RAPPELLE LES PROPOS DE MACRON PRÉSENTANT LA RUSSIE « COMME UNE MENACE EXISTENTIELLE POUR LA FRANCE »

Cette critique ne se limite pas au terrain médiatique. Dans son communiqué, la diplomatie russe conteste aussi l'idée selon laquelle la France n'aurait aucune hostilité envers la Russie. Le ministère rappelle les propos d'Emmanuel Macron, qui a présenté la Russie comme une menace existentielle pour la France et l'Europe, ainsi que les déclarations du chef d'état-major français Fabien Mandon sur la possibilité d'un affrontement militaire avec Moscou dans les prochaines années. La diplomatie russe critique également la position française sur l'Ukraine. Elle juge «fantaisistes» les propositions de la «coalition des volontaires» portée par Paris et estime que la France cherche à promouvoir des initiatives parallèles, sans tenir compte de la situation réelle sur le terrain ni du cadre actuel des négociations. **R. I.**

AU SUD-EST DES ETATS-UNIS

Des incendies de forêt et des évacuations massives

Des incendies de forêt ravageant le sud-est des Etats-Unis depuis mercredi dernier et ont entraîné des évacuations massives et détruit des dizaines d'habitations, tout particulièrement en Géorgie et en Floride, ont rapporté des médias. La sécheresse, les vents violents et la végétation abondante ont permis aux incendies de se propager rapidement, prenant certains habitants au dépourvu sans avertissement. En Géorgie, les zones les plus touchées comprennent les comtés proches de la côte, où près de 50 habitations ont déjà été détruites et où environ 1.000 autres sont menacées. Selon les autorités, deux incendies majeurs ont à eux seuls ravagé plus de 30 miles carrés (environ 80 km²) et d'autres feux de moindre ampleur ont été signalés. La situation a été aggravée par la sécheresse, avec des précipitations bien inférieures aux niveaux normaux, ce qui a conduit à la première interdiction de brûlage jamais prononcée par l'Etat dans les régions touchées. Les équipes d'urgence s'efforcent de contenir les flammes en créant des pare-feux, mais les vents changeants continuent de poser un défi majeur. Les autorités ont ordonné des centaines d'évacuations et davantage de résidents sont invités à partir à mesure que la situation évolue. Par ailleurs, la Floride connaît l'une de ses pires saisons de feux de forêt depuis des décennies, avec plus de 100 incendies actifs dans tout l'Etat. La fumée des incendies s'est propagée jusqu'aux grandes villes, réduisant la qualité de l'air et suscitant des inquiétudes sanitaires. **R. I.**

LORS DE LA JOURNÉE

DE L'ESPACE DE CHINE 2026

Annnonce de la découverte de scientifiques chinois de deux nouveaux minéraux lunaires

Des scientifiques chinois ont découvert deux nouveaux minéraux lunaires à partir des échantillons ramenés par la mission chinoise Chang'e-5. Il s'agit de la dernière avancée en date après leur première découverte d'un minéral lunaire, le changesite-(Y), en 2022. A ce jour, le nombre total de nouveaux minéraux découverts à partir d'échantillons lunaires dans le monde s'élève à huit. Lors de la cérémonie d'ouverture de la Journée de l'espace de Chine 2026, qui s'est tenue vendredi à Chengdu, capitale de la province chinoise du Sichuan (sud-ouest). L'Administration nationale de l'espace de Chine a annoncé ces deux découvertes, à savoir le magnesiochangesite-(Y) et le changesite-(Ce), tous deux approuvés par la Commission des nouveaux minéraux, de la nomenclature et de la classification de l'Association internationale de minéralogie. **R. I.**

POUR FREINER LES TRAVERSÉES À LA MANCHE

Accord de 766 millions d'euros entre Londres et Paris

Londres va verser près de 766 millions d'euros à Paris pour renforcer la lutte contre les traversées illégales de la Manche. Ce nouvel accord prévoit davantage de policiers sur les côtes françaises et des moyens de surveillance, alors que les précédents financements n'ont pas permis d'arrêter les départs de migrants vers les côtes britanniques. Le Royaume-Uni et la France ont conclu un nouvel accord de trois ans pour tenter de réduire les traversées illégales de la Manche. Le texte a été signé le 24 avril 2026 par la ministre britannique de l'Intérieur, Shabana Mahmood, et son homologue français, Laurent Nuñez. Londres prévoit de verser à Paris jusqu'à 660 millions de livres, soit près de 766 millions d'euros, pour renforcer les contrôles dans le nord de la France. Cet accord remplace une précédente enveloppe de 478 millions de livres, arrivée à échéance le 31 mars. Le financement sera divisé en deux parties. Une première enveloppe de 500 millions de livres servira à renforcer le dispositif français sur le littoral. Une seconde, d'environ 160 millions de livres, dépendra des résultats obtenus contre

les traversées. Selon The Guardian, cette partie repose sur un mécanisme de paiement «aux résultats» : si les mesures ne produisent pas l'effet attendu, une partie des fonds pourra être retenue. Sur le terrain, l'effort portera d'abord sur les plages du nord de la France, d'où partent de nombreuses embarcations. Le nombre d'agents passera d'environ 907 sur la période 2023-2026 à près de 1 400 en 2026-2029, soit une hausse d'environ 53 %. Le plan prévoit aussi davantage de patrouilles et de moyens de surveillance dans cette zone.

UN DISPOSITIF DE PLUS EN PLUS SÉCURITAIRE, HÉLICOPTÈRES, CAMÉRAS, DRONES ET UNE UNITÉ DE RENSEIGNEMENT

Le volet policier occupe une place centrale dans l'accord. Une unité de 50 policiers sera formée aux tactiques de contrôle pour empêcher les migrants de monter dans les petites embarcations. Les fonds britanniques doivent aussi contribuer à l'achat de matraques, de boucliers et de gaz lacrymogène. The Guardian souligne que Londres finance pour la première fois

une unité de ce type dans le cadre de la lutte contre la migration irrégulière dans la Manche. À ces renforts s'ajouteront de nouveaux moyens techniques : deux hélicoptères, des caméras, des drones et une unité de renseignement renforcée pour identifier les réseaux de passeurs. Une attention particulière sera portée aux «bateaux-taxis», ces embarcations utilisées pour récupérer les migrants près des côtes et contourner les contrôles. Les autorités françaises ont déjà intercepté six de ces bateaux au cours des deux derniers mois. Londres présente cet accord comme une réponse à une pression migratoire persistante. Près de 41 500 personnes sont arrivées illégalement au Royaume-Uni par la Manche en 2025, un niveau inférieur au pic de 2022, mais supérieur à ceux de 2023 et 2024. Depuis le début de 2026, plus de 6 000 personnes ont déjà traversé. Shabana Mahmood a affirmé que l'accord devait empêcher ces traversées dangereuses et permettre l'emprisonnement des passeurs.

« LA RÉPONSE POLICIÈRE NE TRAITE

PAS LES CAUSES DU PROBLÈME »

Des critiques sur l'efficacité de la méthode et sur cette stratégie suscite toutefois de fortes critiques. L'organisation Freedom from Torture a dénoncé une escalade «profondément alarmante». Le Refugee Council estime de son côté que la réponse policière ne traite pas les causes du problème. Ces organisations rappellent que beaucoup de migrants viennent de pays comme l'Afghanistan, l'Iran, le Soudan, l'Érythrée ou la Somalie, et prennent la mer faute de voies légales sûres vers le Royaume-Uni. Londres et Paris tentent ainsi d'afficher une coopération renforcée, mais le constat reste lourd pour les deux capitales : malgré les financements déjà engagés, les traversées continuent. Face à cette crise durable, les gouvernements occidentaux reviennent encore à la même logique : plus d'argent, plus d'effectifs et plus d'équipements. Mais pour leurs critiques, cette politique déplace surtout le problème sur les plages françaises, sans résoudre la crise migratoire qui frappe l'Europe depuis des années. **R. I.**

LA "BLOUSA" ORANAISE

Entre héritage ancestral et ambition universelle

Au cœur d'Oran, là où les embruns marins se mêlent aux échos de l'histoire, la "blousa" oranaise s'impose comme l'un des emblèmes les plus raffinés du patrimoine culturel algérien.

Bien plus qu'un simple vêtement, elle incarne un récit vivant, tissé de traditions, d'influences multiples et d'une identité profondément enracinée dans l'ouest du pays. Véritable œuvre d'art textile, la "blousa" oranaise séduit par la richesse de ses couleurs et la finesse de ses broderies. Chaque pièce raconte une histoire unique, façonnée par le savoir-faire minutieux d'artisans passionnés. Parmi ces artisans, il y a lieu de citer la marque les sœurs Keddar Fatima, Rabia et Zahira qui se sont illustrées par leur capacité à conjuguer authenticité et modernité, insufflant un nouveau souffle à cet héritage. Dès l'entrée de leur atelier à Oran, le visiteur est plongé dans un univers où se côtoient tradition et création contemporaine. Des modèles anciens, parfois âgés de plus de 80 ans, y sont exposés, témoignant de



la richesse et de la continuité de cet art. Fatima Keddar, l'aînée, évoque avec émotion les débuts de cette aventure née d'une passion d'enfance pour la couture. Aux côtés de sa sœur Rabia, elle s'initie très tôt au tricot et à la broderie avant de perfectionner son art dans un centre de formation professionnelle. Depuis plus de 35 ans, ces sœurs revisitent la "blousa" oranaise dans toutes ses déclinaisons: traditionnelle, moderne ou hybride. «Un patrimoine vivant en constante évolution» La "blousa" oranaise possède une forte dimension sociale et symbolique. Elle accompagne les moments marquants de la vie,

du quotidien aux grandes cérémonies. Ses déclinaisons sont multiples: la sobre "blousa El Ouqar", la confortable "blousa de maison", la prestigieuse "blousa El Korsi" réservée aux mariées, ou encore la somptueuse "blousa Ez-Zaïm". Cette dernière, confectionnée dans des tissus nobles et richement brodée, peut nécessiter jusqu'à un mois de travail, sa valeur variant selon le statut social et la complexité de sa réalisation. Loin de rester figée, cette tradition a su évoluer avec son temps. Les artisans intègrent désormais des touches contemporaines, jouant avec les matières velours, soie, fils d'or et adap-

tant les coupes aux goûts actuels, sans jamais trahir l'essence du vêtement. Pour sa part, Rabia Keddar observe un regain d'intérêt notable pour la "blousa" oranaise. Après une période de recul face à d'autres tenues traditionnelles, elle revient aujourd'hui en force lors des mariages et cérémonies. La demande s'étend au-delà des frontières nationales, portée par la diaspora algérienne et un public étranger de plus en plus sensible à la richesse de la culture algérienne. Cet engouement croissant encourage les artisans à innover tout en maintenant des standards de qualité élevés. Rabia Keddar met toutefois en garde contre la prolifération de copies qui dénaturent l'authenticité de ce patrimoine. Zahira Keddar, en charge du marketing, précise que les prix varient entre 20.000 et 250.000 dinars, selon les matériaux et la complexité des broderies. La marque reste fidèle à son exigence: proposer des créations d'une qualité irréprochable. Dans cette dynamique, les efforts de l'Etat pour protéger et valoriser ce patrimoine se renforcent, notamment à travers le dépôt du dossier de classement de la "blousa" oranaise au patrimoine mondial de l'UNESCO.

À L'OCCASION DU MOIS DU PATRIMOINE

Le "Palais d'Hussein-Dey" à Alger propose un programme riche et varié

La Direction des activités culturelles de la wilaya d'Alger a tracé un programme culturel et artistique riche et varié à l'occasion du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), présenté au "Palais d'Hussein Dey", monument historique sis dans la commune de Hussein Dey, dans le but de mettre en valeur et de promouvoir le patrimoine national matériel et immatériel, a déclaré jeudi à l'APS la directrice des activités culturelles de la wilaya d'Alger, Yamina Bendaoud. A cette occasion, le "Palais d'Hussein-Dey" accueille des "expositions et des conférences sur le patrimoine culturel, ainsi que des ateliers et des activités interactives vivantes destinées au public, avec la participation de chercheurs, de spécialistes du patrimoine et d'associations œuvrant à la protection et à la sauvegarde du patrimoine algérien", a expliqué Mme Bendaoud. Elle a souligné que le programme prévu à cette occasion vise à "mettre en lumière les efforts de l'Etat dans le domaine de la protection du patrimoine culturel national et à faire connaître le cadre juridique et réglementaire relatif à la protection et à la préservation des biens culturels". Ainsi, le "renforcement de la sensibilisation des enfants et des jeunes à l'importance du patrimoine culturel, la consolidation de ses valeurs de la préservation de sa pérennité", ainsi que la "sensibilisation à l'importance de son intégration dans le développement", figurent parmi "les objectifs de ce programme qui s'étale jusqu'au 18 mai prochain", a précisé Mme Bendaoud. Dans ce cadre, une série variée d'expositions consacrées aux métiers traditionnels, à l'artisanat, à la gastronomie, aux arts plastiques, au livre et à la photographie a été programmée, en coordination avec plusieurs associations actives dans ce

domaine, à l'instar de "Qassama" et "Douceur et Couleurs", selon la directrice des activités culturelles de la Wilaya d'Alger. Des activités culturelles et artistiques interactives ainsi que des ateliers vivants destinés aux enfants, portant notamment sur la calligraphie arabe et autres disciplines, ont également été programmés, avec la participation de professionnels et d'acteurs du secteur culturel, en plus de l'organisation par l'institution "Wissam El Aâlam El Djazaïri", du concours de la meilleure photographie des monuments historiques de la wilaya d'Alger. Parmi les

conférences aux thématiques en lien avec le patrimoine programmées durant ce mois, "Le patrimoine architectural de la ville d'Alger à l'époque ottomane et sa relation avec l'identité locale", "La numérisation comme nouveau moyen de préservation et de valorisation du patrimoine architectural algérien", ou encore, "Le système architectural et artistique des édifices religieux de la ville d'Alger durant la période ottomane", avec la participation d'enseignants spécialisés issus des instituts d'histoire, d'archéologie et d'architecture.

TAMANRASSET

Lancement des ateliers de formation en écriture scénaristique télévisuelle en tamazight

La première édition des ateliers de formation en écriture de scénario télévisuel en langue amazighe (variante targuie) a été lancée vendredi à Tamanrasset, à l'initiative du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), en partenariat avec l'Entreprise publique de Télévision algérienne (EPTV).

Cette session de formation, dont le coup d'envoi officiel a été donné par le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraa, accompagné du secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad, et le directeur général de l'EPTV, Mohamed Baghali, vise à permettre aux jeunes intéressés par l'écriture scénaristique télévisuelle en targui

d'acquérir un savoir-faire dans son domaine. M. Assad a, à cette occasion, souligné que le partenariat entre le HCA et l'EPTV reflète une profonde conscience institutionnelle de l'importance d'investir dans l'individu et la culture, ajoutant que le Sud du pays qui recèle un riche patrimoine culturel et un potentiel jeune important, mérite de trouver sa place sur la scène culturelle créative.

Cette initiative, a-t-il poursuivi, contribuera également à promouvoir la langue amazighe (variante targuie), venant ainsi s'ajouter aux efforts déployés dans cette optique par les établissements audiovisuels, éducatifs et universitaires, ainsi que les associa-

tions culturelles qui œuvrent à la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel dans le grand Sud du pays, signalant que l'organisation de ces ateliers consacre, par ailleurs, le principe d'équité culturelle. De son côté, M. Baghali a affirmé que l'EPTV n'épargnera aucun effort pour soutenir la créativité sous toutes ses formes, précisant que ces ateliers devraient être prochainement généralisés à d'autres régions et étendus à l'ensemble des variantes de la langue amazighe.

Tous les moyens nécessaires et la volonté politique sont réunies pour concrétiser ce programme, a-t-il déclaré, appelant à cet effet les institu-

tions médiatiques à s'engager dans les démarches de l'Etat en matière de promotion de l'activité culturelle et la créativité, notamment dans le domaine cinématographique.

Cette louable initiative offrira aux jeunes participants une formation spécialisée leur ouvrant des perspectives prometteuses en écriture scénaristique télévisuelle, a souligné le wali de Tamanrasset.

S'étalant sur trois jours, cette session de formation, encadrée par une équipe de spécialistes, aborde outre l'écriture scénaristique et l'intrigue dramatique, des thèmes liés notamment à la réalisation et à la production télévisuelles.

AGENDA CULTUREL

- **Galerie d'art Aïcha Haddad (Rue Didouche Mourad - Alger)** : En collaboration avec l'artiste plasticienne Meriem-Asma Hadj Larbi, accueillera du 23 avril au 4 mai 2026 une exposition intitulée « Voyage au cœur des couleurs ».

- **Galerie d'art Mohamed Racim (Avenue Pasteur - Alger)** : En collaboration avec l'artiste plasticien Djamel Kahli, accueillera du 25 avril au 5 mai 2026 une exposition intitulée « Matériau de contemplation ».

- **Cinéma Cosmos - Alpha (Riadh El Feth - Alger)**
Dimanche 26 avril
 11h00 Le Rêve Américain
 13h00 Zighoud
 15h30 Le Réveil de la Momie
 18h30 Michael VOSTARB
 20h40 They Will Kill You

- **Cinéma Cosmos - Beta (Riadh El Feth - Alger)**
Dimanche 26 avril
 11h00 Scream 7
 13h00 Michael VOSTFR
 15h15 Michael
 18h00 Ahmed Bey



20h15 Michael

- **Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)**
Dimanche 26 avril
 13h00 Le Réveil de la Momie
 16h00 18h30 Michael
 18h30 Hadda
 20h30 Michael VOSTARB

- **Salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth - Alger)**
Dimanche 26 avril
 13h00 Le Réveil de la Momie
 15h30 Michael VOSTFR
 18h00 Le Rêve Américain

- **Salle Ahmed Bey (Constantine)**
Dimanche 26 avril
 14h00 Michael
 17h00 Scream 7
 20h00 Ahmed Bey

- **Cinéma TMV - Centre Commercial Garden City (Chéraga - Alger)**
Dimanche 26 avril
 11h00 Projet Dernière Chance
 13h50 Michael
 16h50 Le Réveil de la Momie
 18h55 Super Mario Galaxy
 21h10 Michael

Recette du jour



crêpes salées poulet champignons et béchamel

Ingrédients pour 6 à 8 personnes:

- 200 gr de farine fluide ou classique
- 2 œufs frais
- 1 bonne pincée de sel
- 440 ml de lait de lait chaud
- 30 gr de beurre doux pour la garniture poulet champignons:
- 1 càs de beurre
- 2 échalotes
- 1 boîte de champignons (400 g) ou 250 grammes de frais
- 600 gr de blanc de poulet (escalopes)
- 1 gousse d'ail ou 1 càc d'ail sèche
- quelques branches de persil plat haché
- sel et poivre
- fromage râpé pour la sauce béchamel:
- 500 ml de lait entier ou demi

écrémé (1/2l)

- 40 gr de beurre doux
- 4 càs de farine

Commencer par préparer la pâte à crêpe en mélangeant la farine et une bonne pincée de sel dans un saladier, puis creuser un puits et casser les œufs au centre et fouetter doucement tout en versant le lait chaud par dessus, puis ajouter le beurre fondu et fouetter énergiquement afin d'obtenir une pâte lisse et réserver puis préparer la garniture poulet champignons faire fondre le beurre dans une poêle et ajouter les échalotes émincées et les faire dorer en remuant puis ajouter les champignons émincés coupés en petits morceaux au préalable et cuire 5 bonnes minutes le

tout, puis saler et poivrer et ajouter l'ail ainsi que le persil puis ajouter le blanc de poulet et cuire le poulet en mélangeant bien afin que la cuisson soit uniforme, puis laisser refroidir la préparation, et préparer la sauce béchamel: faire fondre le beurre dans une casserole puis dès qu'il mousse ajouter la farine et mélanger à l'aide du fouet verser alors le lait froid progressivement en remuant sans cesse, dès que la béchamel devient bien épaisse retirer la casserole du feu, saler et poivrer et ajouter si vous aimez un peu de noix de muscade puis incorporer la farce au poulet et champignon dans la sauce et laisser un peu tiédir le tout, graisser une poêle de 30 cm de diamètre avec un peu d'huile et un essuie-tout

et faire chauffer la poêle sur feu doux, lorsque la poêle est bien chaude, verser les 3/4 d'une louche de pâte à crêpe, puis laisser prendre et retourner délicatement la crêpe, procéder ainsi jusqu'à épuisement de la pâte, puis déposer un peu de farce au poulet sur le bord de la crêpe, et saupoudrer de fromage râpé ou comté, et rabattre les côtés puis rouler la crêpe comme une brick, procéder ainsi jusqu'à épuisement de la farce, puis chauffer une poêle avec un peu de beurre et faire dorer les crêpes quelques dizaines de secondes de chaque côté, puis les déposer sur un papier absorbant et régalez-vous!!

Gâteau du Jour

GÂTEAU COOKIE GÉANT



Ingrédients : 6 personnes

- 100 g de beurre
- 50 g de cassonade
- 50 g de sucre en cristal
- 1 œuf
- 200 g de farine
- 1 c. à c. de levure
- 1/2 c. à c. de sel
- 1 c. à c. d'extrait de vanille
- 100 g de chocolat haché ou de pépites de chocolat
- 300 g de chocolat fondu ou de pâte à tartiner au chocolat

Préparation :

Dans un bol, battre le beurre froid et les sucres durant 5 min.

Ajouter l'œuf, l'extrait de vanille et le sel puis battre durant 2 min

Ajouter la farine et la levure, battre jusqu'à obtenir une

pâte homogène.

Ajouter les pépites de chocolat et mélanger à la spatule.

Mettre 20 min au réfrigérateur.

Dans un moule de 18 cm de diamètre, disposer la pâte. Étaler sur le fond et les bords.

Laisser de la pâte pour recouvrir le cookie.

Ajouter le chocolat fondu ou la pâte à tartiner au chocolat au milieu et étaler Couvrir de morceaux de pâte.

Ajouter des pépites de chocolat.

Préchauffer le four à 180° C.

Enfourner durant 40 min.

Sortir et laisser refroidir.

Démouler. Servir et déguster!



Conseil du jour

quelques signes qui montrent qu'il est peut-être temps d'augmenter ton apport énergétique :

- Humeur grise & frissons
- Fatigue persistante
- Nuits agitées
- Système immunitaire à la traîne
- Tomber souvent malade
- Constipation

Le saviez-vous ?



AVANT LE CAFÉ DU MATIN



La première chose que vous buvez le matin doit être de préférence de l'eau afin de vous réhydrater.

Cela diminuera l'acidité de la caféine dans votre estomac et évitera de l'abimer sur le long terme.

Bon à savoir !

grain de Courge

Il est recommandé de manger au moins 10 grammes de graines de courges quotidiennement, soit l'équivalent d'une cuillère à soupe. Cela permet de pleinement profiter de leurs bienfaits. L'idéal, pour la santé, est de les consommer grossièrement concassées ou bien de les mâcher longuement.



Astuce du jour:

Bouton de fièvre: 3 gestes à éviter

N'appliquez jamais de pommade à base de cortisone, qui aggrave l'herpès. Ne décapez pas les lésions avec de la Bétadine® ou des antiseptiques, ce qui peut abîmer la peau et réactiver le virus. Abstenez-vous des rapports bucco-génitaux qui risquent de contaminer votre partenaire.



CITATION DU JOUR

« La vie est un mystère qu'il faut vivre, et non un problème à résoudre. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdallah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerouf - Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquent les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA
DIMANCHE 26 AVRIL 2026 - PRIX : FRONTIÈRE - PS.ANG.NEE
DISTANCE : 1 800 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ-QUINTÉ

Hanane, au-dessus du lot

Ce jour, l'hippodrome de Barika vibrera au rythme d'une réunion hippique très attendue mettant en lumière une épreuve réservée aux chevaux de race anglaise nés et élevés en Algérie. L'affiche du jour s'annonce passionnante, tant par la condition de participation que par la qualité du plateau engagé promettant de belles luttes sur les pistes de ce champ de course. Avant d'entamer le vif du sujet, difficile de ne pas évoquer ne serait-ce qu'un instant ce que représentait autrefois cette région pour les passionnés de courses hippiques. Cet hippodrome avait fait les beaux jours de la catégorie de la race présentée, aujourd'hui l'hippodrome tente de renouer avec cette ferveur en accueillant des épreuves qui mettent en valeur la course d'aujourd'hui, disputée par 12 coursiers n'ayant pas totalisé la somme de 401.000 DA uniquement en gains depuis le premier octobre 2025, une surcharge de 1 kg par tranche de 80.000 dinars s'appliquera pendant la compétition encore plus équilibrée. Cette règle permettra à plusieurs profils de s'exprimer entre chevaux réguliers et jeunes espoirs méritent l'attention, certains ont montré de belles choses récemment sur le parcours du jour, ce qui rend le pronostic plus ouvert que jamais. Donc, nous devons se méfier des surprises et songer à multiplier les martingales ou élargir le jeu afin de se prémunir contre les mauvaises surprises.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. RODRIGO. Ce jeune mâle bai brun, de 4 ans semble avoir retrouvé quelques sensations comme le montrent ses dernières tentatives ce qui devrait lui permettre de continuer sur sa lancée.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. SEKIOU	1	RODRIGO	SH. BENYETTOU	57	9	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	2	LYPAHRD	M. SEMMAHI	57	6	PROPRIÉTAIRE
H. HARAS GHORAB	3	HANANE	AB. AIDA	56	1	A. LATTELI
HARAS EL NASR	4	VIBRANTE	T. LAZREG	55	4	T. LAZREG
D. MESAUDANE	5	ROUFINA	A. HAMIDI	55	10	MED. HAMIDI
AM. RAS EL GHORAB	6	FAIZA DE M'CIF	MS. AIDA	55	3	A. LATTELI
S. SIDI ATMANE	7	MANASSIK	S. BENYETTOU	55	11	S. BENYETTOU
N. LAMICI	8	GOUMARI	CH. ATTALLAH	55	8	AT. FERHAT
A. LAMOURI	9	MIRWAHIA	B. TARCHAG	54	5	PROPRIÉTAIRE
S. BENSaad	10	RUSH RIFA	D. BOUBAKRI	53	2	L. BENSaad
KH. RAS GHORAB	11	DEKHRA	AH. CHAABI	53	7	H. FERHAT
KH. RAS GHORAB	12	IRLANDA	AP:Y. CHELLAL	52,5	12	H. FERHAT

2. LYPHARD. Malgré son excellente 2e place sur 1500 mètres réalisée au mois de mars, je demeure sceptique sur une éventuelle participation de sa part à l'arrivée.

3. HANANE. Alliant tenue et vitesse, cette brillante coursière de la grande écurie H. Ras Ghorab sera à n'en pas douter la jument à battre de la course du jour.

4. VIBRANTE. Cette jument de métier misera sur sa longue expérience et le métier de son entraîneur jockey T. Lazreg, pour figurer en bon rang à l'arrivée.

5. ROUFINA. Nous prendrons comme référence sa 5e place sur 1600m pour lui accorder du crédit et décrocher un accessit.

6. FAIZA DE M'CIF. Restant sur une 2^{ème} place sur 1600m, cette pensionnaire de l'excellente écurie AM. Ras Ghorab demeure compétitive pour un accessit.

7. MANASSIK. Malgré sa dernière décon-

venue, cette femelle de 6 ans reste en mesure par ses excellentes performances passées de venir jouer les premiers rôles.

8. GOUMARI. Trois atouts plaideront en sa faveur pour obtenir une belle place à l'arrivée, le sérieux de son écurie, l'efficacité de son entraîneur et surtout l'réussite de son paysage du jour.

9. MIRWAHIA. À revoir.

10. RUSH RIFA. Régulière comme un

métronome, cette pensionnaire de l'hippodrome de Laghouat qui, à mon avis, ne fera pas le déplacement pour contempler le paysage de la région.

11. DEKHRA. Au-dessous du lot.

12. IRLANDA. Cette jument de 5 ans reste sur un sans faute dans ce meeting d'hiver et retrouvant encore son jockey fétiche du jour Y. Chellal, sa place est en toute logique en bon rang à l'arrivée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

3. HANANE - 10. RUSH RIFA - 8. GOUMARI - 7. MANASSIK - 4. VIBRANTE

LES CHANCES

12. IRLANDA - 1. RODRIGO

Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

HORIZONTALEMENT

1 - Bâtiment de guerre - 2 - Instrument agricole - Actinium - 3 - Habitudes - Déesse marine - Lustres - 4 - Vieux média algérien - Juste à côté - 5 - Faisaient rougir nos aïeux - Grippe-sous - 6 - Passionnés - Titre slave - 7 - Alcaloïde - Fin de participe - 8 - Canards - 9 - Paresseux - Ver marin - 10 - En Italie - Lettres de refus - Eau-de-vie - 11 - Désavoue - Instrument de musique - 12 - Attentionnées.

VERTICALEMENT

1 - Flatteur - 2 - Mouches - Question d'un test - 3 - Consonne double - Mise au courant - Armée - 4 - Grecque - Jeune pommier non encore greffé - Fin de verbe - 5 - Ville allemande - Abasourdie - 6 - Cité sumérienne - Vigueur physique et morale - 7 - Diapason - Pour accrocher des vêtements - Arsenic - 8 - Incartades - Abréviation - 9 - À élever - Symbole précieux - Vue - 10 - Tranquilles - Possessif.

Mots fléchés

Serviteurs Pantoufard Policier Administré Pronom Lichen Divinité de la Terre Récepteur Misère Divinité Éprouvé	Drogue Alarme Amies Ville d'Algérie Corrections	Appât Conjonction Menu Effectif Bramer Stupéfait Fin d'ultimatum Mèche Bouleversée	Tour Batta le pavé Pion Rongo Éruetation Heureux gagnant Forme de devoir Singo De biais Pris au collet	Espionnes En place Achevés Endort les Africains Rôléchi Fils de Noé
--	---	--	---	--

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Eloge excessif (11 lettres)

P	S	I	O	T	R	U	O	C	E	T	I	R	A	C	E	R	P
A	E	E	D	I	F	R	E	P	D	R	A	N	R	O	C	E	V
T	I	S	R	I	D	E	I	T	G	R	U	O	B	P	S	A	F
N	R	M	A	A	M	E	R	E	T	G	I	O	D	I	N	R	E
E	E	E	A	N	E	T	I	C	A	R	E	V	R	T	I	T	T
L	I	T	S	B	T	E	I	T	R	O	S	P	A	V	T	A	E
U	T	E	A	A	L	E	D	A	I	M	M	R	O	O	R	E	R
C	R	R	I	N	T	E	T	I	E	E	D	L	R	E	N	G	E
U	U	C	N	E	E	I	E	P	N	V	E	G	L	C	A	A	L
R	O	A	N	R	A	E	E	O	L	S	E	E	G	U	L	N	A
T	C	D	E	R	G	R	I	E	U	A	C	N	Y	R	E	I	G
C	U	I	T	A	U	T	U	R	R	S	T	R	T	E	R	A	R
E	R	R	S	T	A	T	S	F	E	M	U	R	I	A	B	R	E
P	O	E	N	I	N	I	T	R	I	T	O	N	I	R	I	D	I
P	R	E	D	E	S	O	R	E	T	A	N	O	S	E	E	L	T
P	V	A	V	U	R	O	U	E	R	E	N	I	A	V	R	I	U
A	R	E	Q	T	L	D	R	U	O	S	E	S	O	R	O	M	O
E	T	I	A	R	T	E	U	E	M	E	R	T	A	R	A	M	R

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACRETE - AIMABLE - AMER - AVENTURE - BOURG - BRELAN - CORNARD - COURTIER - COURTOIS - CREDULE - CURE - DAIM - DOIGTE - EMPRISE - ETENDUE - EVENTAIL - EVENTUEL - FEMUR - FRIVOLE - GALERE - GROTTES - INSCRIRE - MARATRE - MOROSE - MORTIER - PERFIDE - PESANT - PLATRIER - PORTRAIT - PRECARITE - PRESAGE - PRIERE - RADIATION - ROUER - ROUTIER - SAIN - SCLELAT - SONATE - SORTIE - SOURD - SURSIS - TIEDIR - TRAITE - TRITON - TROT - TRUCULENT - VAINE - VANTARD - VERACITE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Sigillaire - 2. Clore - Snob - 3. Élu - Têt - To - 4. Legs - Mie - 5. Égérie - Pur - 6. Ras - Duo - Ni - 7. Al - Té - Snif - 8. Cassée - 9. Éole - Ue - Na - 10. Stalle - Tan - 11. Sem - Auge - 12. Espadrille.

VERTICALEMENT :

1. Scélératesse - 2. Illégal - Ôtes - 3. Gouges - Clamp - 4. Ir - Sr - Taël - 5. Let - Ides - Lad - 6. Émeu - Sueur - 7. Asti - Osée - G.I - 8. In - EP (épée) - Ne - Tel - 9. Rot - Uni - Na ! - 10. Ébouriffante.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Abusés - Mas - Énée - Dent - Prit - Fe - Ar - Réserve - La - Épeires - Ta - Innés - Lies - EE - Tm - Orne - Ra - Âne - Tp - Sil - Écervelé - Assises - Se.

VERTICALEMENT :

Aberration - Unie - Aérées - Tsétsé - Sn - Ci - EE - Épi - Étes - As - Frêne - Pré - Deviner - VS - Âme - Ère - Ase - Ana - Est - Ils - Astres - Mêlée.

MOTS MASQUÉS BARAGOUINEUSE

CHU d'Oran : Lancement d'une application intelligente pour accompagner les patients hémophiles

Le service d'hématologie du Centre hospitalo-universitaire "Docteur Benzerdjeb" d'Oran a récemment lancé une application médicale intelligente destinée à accompagner les patients atteints d'hémophilie, a indiqué, mercredi, la cellule de communication de l'établissement. Selon la même source, le lancement de cette application s'inscrit dans le cadre du renforcement de la numérisation et de la facilitation du parcours de prise en charge de cette catégorie de patients au niveau du CHU d'Oran. Dans ce contexte, le chef du service d'hématologie, le Pr Messaoudi Reda, superviseur de ce projet, a souligné l'importance de s'orienter vers des solutions numériques dans le secteur de la santé, notamment pour les maladies chroniques nécessitant un suivi rigoureux et continu. Il a ajouté que cette application constitue un lien direct entre le patient et l'équipe médicale, contribuant ainsi à améliorer la qualité de la prise en charge, à réduire les risques de complications hémorragiques et à accélérer les interventions thérapeutiques en cas de besoin. Par ailleurs, la même source a indiqué que l'idée de développer cette application revient à un patient hémophile, Gnaoua Mohamed, qui s'est appuyé sur son expérience personnelle et sa souffrance quotidienne avec la maladie pour en faire un projet concret au service de cette catégorie, illustrant ainsi le concept de "patient partenaire" dans le développement du système de santé. L'application comprend plusieurs fonctionnalités, dont un carnet numérique permettant le suivi des injections de facteurs de coagulation et des doses administrées, ainsi qu'un système d'alertes rappelant les rendez-vous de traitement et les examens périodiques, en plus de canaux de communication directe avec le service en cas d'urgence.

Arrestation à Alger de 11 individus pour faux et usage de faux

Les éléments des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de 11 individus, impliqués dans des affaires de faux et usage de faux dans des documents officiels au niveau du service d'état civil de l'une des communes de la capitale, indique, samedi, un communiqué de ces services. "Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, ont arrêté 11 individus, dont 6 femmes, pour leur implication dans des affaires de faux et usage de faux dans des documents officiels", précise le communiqué. "Les faits remon-



tent à l'exploitation d'une information avérée faisant état d'une affaire de faux et usage de faux dans des documents officiels (actes de naissance) au niveau

du service d'état civil d'une commune de la capitale. Des investigations de terrain ont alors été engagées et on permis la récupération d'actes de nais-

sance et de certificats de nationalité falsifiés, ayant servi à l'obtention de passeports au profit de ressortissants étrangers", ajoute la même source. Les investigations approfondies se sont soldées par l'arrestation de "11 suspects et la saisie de 11 passeports biométriques falsifiés, 16 certificats de nationalité algérienne falsifiés, 3 cartes nationales d'identité biométriques falsifiées, 2 permis de conduire falsifiés, en sus de deux livrets fonciers falsifiés". Après achèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause en été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, conclut le communiqué.

11 morts et 559 blessés sur les routes en 48 heures

Onze (11) personnes sont décédées et 559 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, indique samedi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset, avec 3 morts et 3 blessés, suite au renversement d'un véhicule dans la daïra d'Abalassa, précise la même source. Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile ont procédé au repêchage de 5 personnes, mortes par noyade dans des réserves d'eau dans les wilayas de Tiaret, Sétif et Khenchela. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains dans les wilayas de Boumerdès, El-Tarf, Annaba, M'sila et Annaba. Les équipes de la Protection civile ont en outre procédé au sauvetage de 29 personnes et au dégagement de 18 véhicules dans la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj, suite aux dernières intempéries.

HADJ 2026 : Une réunion de coordination s'est tenue au ministère des Affaires religieuses

Une réunion de coordination s'est tenue au ministère des Affaires religieuses consacrée au suivi des derniers préparatifs relatifs aux vols du Hadj pour la saison 2026. Dans le cadre du suivi continu des préparatifs en cours pour la saison du Hadj 1447H/2026, le secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maâche, a présidé une réunion de coordination consacrée aux vols du Hadj. Cette réunion a eu lieu en présence du directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), du président-directeur général d'Air Algérie, ainsi que de représentants des départements ministériels impliqués dans l'organisation de l'opération, a indiqué le communiqué de l'ONPO. Au cœur de la rencontre figure l'examen et le suivi des derniers préparatifs concernant les vols du Hadj, ainsi que la coordination des efforts entre les différents secteurs pour garantir une préparation totale. L'accent a été également mis sur «la protection des droits des pèlerins algériens et la mise à disposition de toutes les commodités nécessaires, en application des instructions des hautes autorités du pays». Cette rencontre témoigne de la synergie des efforts de l'État algérien, tous secteurs confondus, afin de permettre aux pèlerins algériens d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions possibles.

Paludisme: feu vert de l'OMS à un traitement inédit pour les nourrissons

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a, pour la première fois, préqualifié un traitement antipaludique pour les nouveau-nés et les nourrissons. Cette préqualification du premier traitement spécifiquement conçu pour les nouveau-nés

et les nourrissons pesant entre deux et cinq kilogrammes permet aux agences spécialisées de l'ONU, comme l'Alliance du vaccin (Gavi) et l'Unicef de l'acheter pour le distribuer dans les pays aux ressources limitées. La préqualification "atteste que le médica-

ment répond aux normes internationales de qualité, d'innocuité et d'efficacité, et contribuera à élargir l'accès à un traitement de qualité pour l'un des groupes de patients les plus vulnérables", a annoncé l'OMS dans un communiqué. Ce nouveau traitement préqualifié, l'artéméthéruméfantrine, est la première formulation antipaludique spécifiquement conçue pour les très jeunes patients atteints de paludisme. Jusqu'à présent, les nourrissons étaient traités avec des formulations destinées aux enfants plus âgés, ce qui augmentait les

risques d'erreurs de dosage, d'effets secondaires et de toxicité, explique l'organisation. "Pendant des siècles, le paludisme a arraché des enfants à leurs parents et a privé des communautés de santé, de richesse et d'espoir", a souligné Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. "Mais aujourd'hui, la situation change. De nouveaux vaccins, des tests de diagnostic, des moustiquaires de nouvelle génération et des médicaments efficaces, y compris ceux adaptés aux plus jeunes, contribuent à inverser la tendance", a-t-il poursuivi.

Perturbations dans la distribution d'eau potable dans 3 communes de Blida

Trois communes de la wilaya de Blida enregistrent, depuis hier samedi, des perturbations dans la distribution d'eau potable en raison de pannes, indique un communiqué de l'unité de Blida de l'Algérienne des eaux (ADE). Le communiqué précise que ces perturbations dans la distribution d'eau concernent les communes d'El-Affroun, Chiffa et Aïn Romana. Dans la commune d'El-Affroun, la perturbation est due à une coupure d'électricité affectant les équipements de production. Cette situation impacte notamment les cités de 112 logements, 104 logements, 118 logements et 80 logements, ainsi que les quartiers Ben Aouda et El Qods, selon la même source, notant qu'elle se poursuivra jusqu'à la stabilisation de l'alimentation électrique. S'agissant des communes de Chiffa et d'Aïn Romana, les perturbations sont liées à l'arrêt forcé du complexe hydraulique de Sidi El-Madani, en raison de l'augmentation du taux de turbidité de l'eau, causée par les intempéries. Cette situation affecte particulièrement les quartiers du centre-ville de Sidi El-Madani, "Communal" et Sidi Yahia (commune de Chiffa), ainsi que Bordj El Amir (commune d'Aïn Romana). L'ADE de Blida a souligné que des opérations de la qualité de l'eau sont en cours par les équipes de laboratoire, précisant que le programme habituel de distribution reprendra dès la remise en service du complexe hydraulique et la stabilisation de la situation.

EXPRESS- HISTORIQUE

Tradition cruelle (22)

Mouhari dévoila la clef de l'énigme aux deux souverains, d'une voix assurée et empreinte de gravité.



Et voici que s'offre à vos yeux la partie la plus légère !

Cette fois, vous avez percé le mystère ; mais ce n'est là qu'un répit, car l'épreuve se renouvellera.



à suivre

MISE AUX POINGS

« Je suis Algérien, et l'Algérie habite mon cœur. Même lorsque j'étais avec les équipes de jeunes de la France, je suivais toujours l'Algérie depuis mon enfance ».

Le footballeur international algérien, Adil Aouchiche



LE SOUS-SECRETAIRE D'ETAT AMERICAIN CHRISTOPHER LANDAU
ATTENDU À ALGER

La sécurité, la lutte anti-terroriste et l'économie au menu

Un communiqué du département d'État américain a annoncé la visite en Algérie du sous-secrétaire d'État Christopher Landau pour rencontrer des responsables algériens et discuter de l'approfondissement des relations bilatérales, notamment des efforts communs visant à traiter les questions de sécurité régionale et des accords commerciaux importants conclus entre des entreprises des deux pays.

Il faut rappeler dans ce cadre que les États-Unis ont toujours considéré l'Algérie comme un acteur pivot dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité dans l'Afrique du Nord et en région sahélo-saharienne. C'est aussi un partenaire fiable et très important en matière de coopération dans ce domaine. Cette visite intervient également dans un cadre régional tendu avec la recrudescence des actes de violence au Mali avec une pression exercée par des groupes armés sur la capitale Bamako et plusieurs régions du nord du pays. D'ailleurs, selon de nombreux observateurs, des personnalités politiques ont souhaité la reprise du dialogue inter-malien sous l'égide de l'Algérie pour tenter de ressusciter l'accord d'Alger dénoncé par la junte de Goïta, qui a servi comme élément de déstabilisation de la région du Sahel livrée depuis à la



PH : DR

violence des groupes terroristes. C'est pourquoi, les USA tentent d'engager des discussions avec l'Algérie qui dispose d'une longue expérience en matière de médiation dans le règlement des grands conflits et dans le domaine de la lutte contre le terrorisme pour tenter de faire retrouver à la région du Sahel de la stabilité et pour réduire les capacités de nuisance des groupes armés. Il faut rappeler que l'accord d'Alger prévoyait une lutte contre la violence mais aussi une action en parallèle socio-économique qui cible la région, permettant ainsi de limiter le phénomène de la transhumance, de mieux lutter contre l'émigration clandestine

et tous les trafics transfrontaliers. L'autre sujet des futures discussions de Christopher Landau avec des responsables algériens est le domaine économique. Les deux pays disposent d'une bonne base, servir comme levier pour booster la coopération, augmenter le volume des échanges commerciaux et développer la coopération économique notamment dans les domaines de l'énergie et l'agriculture. L'Algérie qui a lancé le mégaprojet agro-industriel « Baladna » dans la région d'Adrar, en coopération avec le Qatar envisage d'importer plus de 30.000 vaches laitières ce qui pourrait satisfaire la demande nationale en matière de lait pasteurisé, lait en poudre et produits dérivés et même dégager un volume destiné à l'exportation.

Slimane B.

SELON UN RAPPORT DE L'ORGANISME « OOKLA »
Les performances du réseau mobile « nettement » améliorées

Le déploiement fin 2025 de la technologie de cinquième génération (5G) en Algérie a nettement amélioré les performances du réseau mobile national, avec des débits à Alger dépassant les 100 Mbps, a indiqué un rapport spécialisé de l'organisme « Ookla ». Selon le rapport intitulé « Analyse approfondie de la fiabilité du réseau à Alger », « L'entrée de l'Algérie dans l'ère de la 5G fin 2025 a considérablement amélioré l'expérience mobile dans les grandes villes, instaurant un nouveau contexte concurrentiel ». Le document a souligné que « la vitesse de téléchargement mobile médiane en Algérie a presque doublé, passant de 23,6 Mbit/s en janvier 2025 à 40,87 Mbps en décembre de la même année ». Au niveau local, « Alger affiche, en termes de connectivité, une vitesse de téléchargement médiane atteignant 102,56 Mbps en décembre 2025. Elle est suivie par Sétif (76,94 Mbps), Constantine (64,47 Mbps) et Oran (55,69 Mbps) », a relevé la même source. Cette dynamique fait suite au processus de licence engagé par l'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCE) dès le deuxième trimestre 2024, sous la supervision du ministère de la Poste et des Télécommunications, ayant permis aux trois opérateurs de la téléphonie mobile (Mobilis, Djezzy et Ooredoo) de commercialiser les services 5G à la fin de l'année 2025. Selon une analyse sur la fiabilité des réseaux à Alger (janvier et février 2026), « les scores de fiabilité globale sont particulièrement élevés pour l'ensemble des opérateurs, reflétant les investissements massifs consentis dans les infrastructures », a souligné le rapport.

L. Z.

RECRUTEMENT DE CHEFS DE BUREAU À LA HATPLC

Les conditions et procédure de candidature fixées

La Haute Autorité de Transparence et de Lutte Contre la Corruption (HATPLC) a annoncé l'ouverture d'un appel à candidatures pour pourvoir à des postes de chefs de bureau au sein de ses structures. Cet appel concerne 11 sous-directions et 19 bureaux relevant de ces directions. Les candidats doivent répondre à certaines conditions, notamment avoir une ancienneté de 3 à 5 ans dans leur poste actuel. Les fonctionnaires détenteurs d'un grade de chargé d'administration principale ou équivalent, avec 3 ans d'ancienneté, ainsi que ceux ayant un grade de chargé d'administration ou équivalent, avec 5 ans de service effectif, sont éligibles. Les candidats doivent déposer un dossier comprenant une lettre de motivation, une copie de leur arrêté de nomination, une copie de leur dernière promotion, ainsi qu'un

curriculum vitae détaillé. Les dossiers doivent être déposés auprès de la sous-direction des ressources humaines et des moyens dans un délai de 20 jours à compter de la publication de l'appel à candidatures. Les dossiers seront examinés par la commission compétente, et les candidats retenus seront convoqués pour un entretien oral

afin d'évaluer leurs compétences et leur aptitude à occuper le poste. Les postes à pourvoir concernent notamment la sous-direction du budget et de la comptabilité, la sous-direction des systèmes de transparence et de lutte contre la corruption, ainsi que d'autres structures relevant de la HAT-PLC.

Ania N.

BATIMATEC 2026

La 28^e édition du 3 au 7 mai prochain à Alger

La 28^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics « Batimatec » se tiendra du 3 au 7 mai prochain au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué. Considéré comme l'un des plus importants rendez-vous professionnels du secteur à l'échelle continentale, Batimatec constitue un espace de rencontre réunissant les professionnels, industriels et opérateurs activant dans les domaines de la construction, des travaux publics ainsi que les activités connexes au bâtiment. Le salon couvrira plusieurs secteurs d'activités, notamment les matériaux de construction, les voiries et réseaux divers, les équipements de travaux publics, l'outillage ainsi que le matériel de sécurité.

L. Z.

BIRTOUTA

Quatre personnes incommodées par la fumée après un incendie

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus, hier, pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement au 4^e étage d'un immeuble sis au quartier des 540 logements participatifs dans la commune et daïra de Birtouta. Selon les mêmes services, « le feu a été maîtrisé et empêché de se propager au reste de l'immeuble ». Ajoutant que « Quatre personnes ont été victimes d'asphyxie due à l'épaisse fumée et ont été prises en charge sur place, tandis que trois d'entre elles ont été évacuées vers l'hôpital local ».

L. Z.

SOUS-RIRE

Selon l'Organisation internationale du Travail, plus de 840 000 décès annuels sont liés aux risques psychosociaux au travail

